

Table des Matieres

	Pages
Informations sommaires sur la Compagnie	2 - 7
Convocation de la 19 ^{ème} Assemblée Générale Annuelle	8
Rapport du Président du Conseil d'Administration	9 - 12
Rapport sur la gouvernance de la Compagnie	13 - 16
Rapport sur la Responsabilite Sociale de la Compagnie	17
Aperçu Général des Résultats Financiers	18 - 19
Rapport du Conseil d'Administration	20
Rappel des Responsabilités des Administrateurs	21
Rapport des Auditeurs Externes aux Administrateurs	22
Comptes financiers:	
Compte de Resultat Consolidé	23
Etat de la Situation Financière (Bilan)	24
Tableau de Variation des Capitaux Propres	25
Etat de Variation des Flux de la Trésorerie	26
Annexes des Etats Financiers	27 - 67
Informations Complémentaires:	
Compte de résultat	Annexe I
Actionnariat, Ventilation des parts sociales, Capital social entièrement libéré et Situation du droit de vote	Annexe II
Rapport de l'Agence A.M.Best	Annexe III
Rapport de l'Agence Global Credit Rating	Annexe IV

Informations Générales sur la Compagnie

CONSEIL D'ADMINISTRATION	Dr. Michael Gondwe	- Administrateur (Président)
	Mme. Margaret T. Ikongo	- Administratrice (Vice-Présidente)
	M. Rajni Varia	- Administrateur (Directeur Général)
	M. Aden Saleh Omar	
	Mme. Amna A. Mohammed	
	Mme. Eunice Mbogo	
	Mme Irene M. Muyenga	
	Mme. Marie Claire Mukasine	
	M. Tushar Shah	
	M. Venancio Mondlane	
	M. William Erio	
ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS	M. Cesar Bento Madivadua	
	M. Chris Mapipo (décédé)	
	M. Corneille Karekezi (Retraité)	
	M. Hosea Kashimba	
	M. Iddi K. Haji	
	M. James M. Kabuga	
	M. Kulova Wanjala	
DIRECTION GENERALE	M. Mohammed Seyadou	
	Mme. Shamoum M. A. Alamin	
	M. Rajni Varia	- Directeur Général
	Mme. Hope Murera	- Directrice de l'Administration Générale
	M. Benjamin Kamanga	- Directeur Financier
	M. Ronald Kasapatu	- Directeur Technique (Opérations)
	M. Jerry Sogoli	- Secrétaire Général
	M. Joseph Nabimanya	- Chef de Dpt. R.H. & Administration.
	M. Kenneth Oballa	- Chef de Dpt. Formation
	M. Sammy Silamoi	- Chef Comptable
	M. Victor Chasinda	- Chef de Département Informatique
M. Ali Osman	- Directeur de ZEP-RE Retakaful Window	
Mme. Hanta Raolison	- Directrice Régionale, Cameroun	
M. Shipango Muteto	- Directeur Régional, Zambie	
SIEGE	Nairobi (Kenya)	
	ZEP-RE Place	
	Longonot Road, Upper Hill	
	B.P. 42769 – 00100	
	Nairobi	
	Téléphone	+254 20 2738221/4973000
	Fax	+254 20 2738444
Email :	mail@zep-re.com	
Site Internet:	www.zep-re.com	
BUREAUX REGIONAUX:	Lusaka (Zambie)	
	Rez-de-chaussée, Africa Life House	
	Carrefour de Nasser et Ituna Roads	
	B.P. 36966	
	Lusaka (Zambie)	
	Téléphone:	+260 211 252586
	Fax:	+260 211 251227
Email:	email@zep-re.com.zm	

Informations Générales sur la Compagnie (Suite)

	<p>Douala (Cameroun) 2ème Etage, Immeuble OAA Avenue Charles De Gaulle Bonanjo Douala, (Cameroun). Tél: +237 33 47265 Fax: +237 33 420472</p>
BUREAU DIRECT RETAKAFUL	<p>Khartoum (Soudan) Reinsurance House Building B.P. 3224 Khartoum (Soudan) Téléphone: +249 183 799357/8 Fax: +249 183 799359 Email: zep-re@sudanmail.net</p>
AUDITEURS	<p>Cabinet Deloitte & Touche Experts Comptables Diplômés "Kirungii", Ring Road, Westlands B.P. 40092 – 00100 Nairobi (Kenya)</p>
BANQUES DOMICILIATAIRES	<p>Barclays Bank of Kenya Limited Barclays Plaza, Loita Street Branch B.P. 47278 - 00200 Nairobi (Kenya)</p> <p>Barclays Bank of Zambia Limited Longacres Branch B.P. 50347 Lusaka (Zambie)</p> <p>Lloyds TSB Bank PLC Business Banking Service Center 113 – 116 Leadenhall Street Londres, EC3A 4AX Grande Bretagne</p> <p>Kenya Commercial Bank Limited University Way Branch B.P. 7206 - 00300 Nairobi (Kenya)</p> <p>PTA Bank Bishops Road B.P. 48596 - 00100 Nairobi (Kenya)</p> <p>Sudanese French Bank B.P. 2775 Khartoum (Soudan)</p> <p>SCB Cameroun 530, Rue du Roi George B. P. 300 Douala (Cameroun)</p>

Informations Générales sur la Compagnie (Suite)

Conseil D'Administration



Dr. Michael Gondwe

Le Dr. Michael Gondwe est, depuis la dernière session de l'Assemblée générale annuelle, Président du Conseil d'Administration de la PTA Reinsurance Company. Sa nomination à ce poste est intervenue au terme des travaux de la 18ème Assemblée générale annuelle tenue en mai 2009 à Kampala (Ouganda) qui a vu la démission de son prédécesseur, Son Excellence Peter Kenneth qui avait assumé cette responsabilité durant plus d'une décennie. Le Dr Gondwe est en effet membre du Conseil d'Administration de la Compagnie depuis 2000. Le nouveau président de la ZEP-RE est un juriste de formation et un éminent banquier, titulaire de plusieurs grades universitaires au nombre desquels deux Maîtrises en Droit de l'Université de Zambie et de l'Université de Virginie (Etats Unis d'Amérique) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de l'Université Moi (Kenya). Docteur de Troisième Cycle en Gestion Financière de Kenya College of Accountancy (Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Kenya) et Ancien Etudiant du Programme d'Etudes Approfondies en Gestion des Entreprises de l'Université d'Oxford, le Dr. Gondwe qui est, à l'heure actuelle, Président de la PTA Bank (Banque de la ZEP), l'une des succursales du COMESA qui peut se prévaloir d'être l'une des institutions de proue en matière de promotion du développement de la Région, est également Administrateur de la Gulf African Bank.



Mme. Margaret Ikongo

Mme. Margaret Ikongo est Vice-présidente du Conseil d'Administration de la Compagnie. Elle est membre de cet organe suprême depuis 2000. Elle est membre associée de l'Ordre des Assureurs Agréés (Associate of the Chartered Insurance Institute) et est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Assurances et d'un Doctorat de Troisième Cycle en Gestion Financières. Mme Ikongo cumule de nombreuses années d'expérience professionnelle dans le secteur des assurances et a occupé, auparavant, les postes de Directrice Générale de la Société Nationale d'Assurances de Tanzanie (National Insurance Corporation of Tanzania). Elle est, à l'heure actuelle, Assistante Spéciale et Conseillère de l'Inspecteur Général des Assurances à l'Agence Nationale de Réglementation des Assurances de Tanzanie (Tanzania Insurance Regulatory Authority). Elle est également Administratrice de la TANRE (Compagnie Tanzanienne de Réassurances).



M. Rajni Varia

M. Rajni Varia est Directeur Général de la ZEP-RE. Il occupe ce poste depuis octobre 2007. Il a auparavant, assumé les responsabilités de Directeur de l'Administration Générale dans la Compagnie depuis 2004. M. Varia est titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Travaux de l'Université de l'Afrique de l'Est. Avant de rejoindre la ZEP-RE, M. Varia a eu un parcours professionnel assez riche au cours duquel il a été amené à assurer diverses fonctions au nombre desquelles celles d'Ingénieur-conseil de Kenya Glassworks et de Gasston & Barbour, de Représentant en chef et Ingénieur résident pour le compte du Bureau de la Munich Re (Afrique de l'Est) et de membre de l'équipe chargée de la Gestion Technique (Gestion Opérationnelle) de la Munich Re. Rajni Varia est, dans le secteur des assurances industrielles, une référence de dimension internationale et sa contribution à la formation des cadres d'assurance dans cette branche particulière à travers des séminaires et des ateliers figure en bonne place dans la promotion de ce secteur. Il est, à l'heure actuelle, professeur missionnaire

Informations Générales sur la Compagnie (Suite)

Conseil D'Administration (Suite)

en assurances industrielles à l'Institut d'Assurances d'Afrique Occidentale (West African Insurance Institute) en Gambie. M. Varia est également membre du Conseil d'Administration de la TANRE (Tanzania Reinsurance Corporation).



M. Aden Saleh

M. Aden Saleh est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Il siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2007. M Saleh est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de l'Institut International d'Assurances de Yaoundé (Cameroun). Il jouit d'une longue expérience en matière de réglementation des assurances et a été l'un des maîtres d'œuvre de la réforme de l'industrie des assurances de la République de Djibouti qui a abouti, en 1999, à l'adoption du cadre réglementaire et à la création, en 2001, d'un nouveau marché d'assurances national. M. Aden Saleh est, à l'heure actuelle, Inspecteur Général des Assurances de la République de Djibouti.



Mme. Amna Ali Mohammed

Mme. Amna Ali Mohammed est Administratrice non associée aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Elle siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2004. Mme Amna Ali Mohammed est titulaire d'une Maîtrise d'Economie et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Droit Commercial et d'un Diplôme d'Etudes Supérieur en Assurances Islamiques (ACII Diploma). Mme Ali est, à l'heure actuelle, Directrice Générale de l'Inspection Générale des Assurances du Soudan (Insurance Supervisory Authority of Sudan).et est membre des Conseils d'Administration de l'Agence Nationale de Financement et d'Assurance des Exportations (National Agency for Finance and Insurance of Exports) et de la Compagnie Nationale de Réassurances du Soudan.



Mme. Eunice Mbogo

Mme. Eunice Mbogo est Administratrice non associée aux opérations de gestion quotidienne de la Compagnie. Elle siège au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2007. Elle est titulaire d'une Licence en Etudes Commerciales et d'une Maîtrise en Administration des Entreprises de l'Université de Nairobi. Elle est membre associée de l'Ordre des Assureurs Agréés (Chartered Insurance Institute) et membre à part entière de la même association professionnelle (Chartered Insurance Institute). Les états de service de Mme Mbogo dans le secteur des assurances sont remarquables, au vu de son parcours professionnel. Elle est, tour à tour, passée par la défunte American Life Insurance Company Limited (Kenya) dénommée à l'heure actuelle Chartis Kenya Limited et par British American Insurance Company Kenya Limited. Elle est l'actuelle Directrice Générale de Kenya Reinsurance Corporation (Compagnie Nationale de Réassurances du Kenya) et est membre du Conseil d'Administration de diverses entreprises, au nombre desquelles, la Société Africaine de Réassurances (Africa Re), de la Industrial Development Bank Limited et de Insurance Training and Education Board.

Informations Générales sur la Compagnie (Suite)

Conseil D'Administration



Mme. Irene Muyenga

Mme. Irene Muyenga est Administratrice non associée aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Elle siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2004. Elle est titulaire d'une Maîtrise de Droit Privée, avec Spécialisation en Assurances de l'Université de Zambie, d'un Doctorat en Droit de l'Université de Bombay (Inde) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de la Business Insurance Institute (Ecole Supérieure d'Assurances) de Zambie. Mme Muyenga qui cumule une longue expérience professionnelle dans le secteur des assurances est, à l'heure actuelle, Directrice Générale de la Société Nationale d'Assurances de Zambie (Zambia State Insurance Corporation Limited). Elle est, par ailleurs, membre du Conseil d'Administration des institutions suivantes: ZAMBEEF Limited, Barclays Bank Zambia Limited, ZSIC Group, Mulungushi University, et est membre du Conseil de l'Ordre des Directeurs des Entreprises d'Etat de Zambie (Institute of Directors of Zambia).



Mme. Marie Claire Mukasine

Mme. Marie Claire Mukasine est Administratrice non associée aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2007. Mme Mukasine est titulaire d'une Licence en Droit de l'Université du Rwanda et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Administration des Entreprises (MBA) de Maastricht School of Management (Institut Supérieur de Gestion de Maastricht) des Pays-Bas. Mme Mukasine cumule de nombreuses années d'expérience professionnelle dans des domaines variés et à travers divers postes de responsabilité occupés à titre de Secrétaire Générale du Ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et des Affaires Sociales du Gouvernement du Rwanda, de Directrice Générale de la Société Nationale d'Assurances du Rwanda (SONARWA) et de Directrice Générale de la Rwanda Investment Group/RTG SA (Société d'Investissement du Rwanda). Elle est, à l'heure actuelle, Secrétaire Générale du Ministère des Infrastructures du Gouvernement du Rwanda. Elle est membre des Conseils d'Administration de la RUCA et du Secrétariat Permanent de l'Autorité de Coordination du Transport de Transit du Corridor Nord (ACTTCN).



M. Tushar Shah

M. Tushar Shah est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et siège au Conseil d'Administration de la ZEP-RE, à titre de membre suppléant de Son Excellence Peter Kenneth, depuis 2008. Ce n'est qu'en 2009 qu'il est devenu Administrateur de plein droit de la PTA Reinsurance Company. M. Shah est un ingénieur automobile de profession et est, à l'heure actuelle, Directeur Général de Mayfair Insurance Company du Kenya. Avant de rejoindre Mayfair Insurance Company en 2005, M. Tushar Shah a été Directeur Général de Tausi Assurance Company du Kenya. Son entrée dans l'industrie des assurances du Kenya date de 1984, année de son recrutement à Kenindia Assurance Company où il a franchi plusieurs échelons jusqu'au poste de Directeur de Division adjoint, avant son recrutement par Tausi Assurance Company comme Directeur de Division. Il deviendra par la suite Directeur Général de Mayfair Insurance Company (Kenya) et Administrateur de Mayfair Insurance Company Limited de Zambie.

Informations Générales sur la Compagnie (Suite)

Conseil D'Administration (Suite)



M. Venancio Mondlane

M. Venancio Mondlane est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2007. M. Mondlane est expert-comptable de formation et titulaire d'un Certificat de formation professionnelle en assurances qui lui a été délivré par la Fédération Indienne des Instituts d'Assurances (Indian Federation of Insurance Institutes) et d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Gestion de l'Université d'Afrique du Sud. Il est, à l'heure actuelle, Président du Conseil d'Administration de Empresa Moçambicana de Seguros (EMOSE)/Compagnie Nationale Mozambicaine d'Assurances, la principale société d'assurances du Mozambique. Il a, auparavant, occupé les fonctions de Directeur Financier et de Directeur Général dans la même compagnie.



M. William Erio

M. William Erio est Administrateur de la ZEP-RE non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Il est membre du Conseil d'Administration de la Compagnie depuis 2006. M. Erio est un juriste chevronné, titulaire d'une Maîtrise en Droit de l'Université de Dar es Salaam et occupe, à l'heure actuelle, le poste de Directeur Général de Parastatal Pensions Fund of Tanzania (Caisse de Prévoyance Sociale de Tanzanie). Il siège également, à titre de membre, dans plusieurs Conseils d'Administration de diverses institutions telles que la Tanzania Reinsurance Corporation (Compagnie Tanzanienne de Réassurances), l'Azania Bank, l'IHPL Limited, la TAPETA et la PPL Limited.

Convocation de la 19^{ème} Assemblée Générale Annuelle

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DES ACTIONNAIRES que la 19^{ème} Assemblée Générale Annuelle de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) se tiendra à Harare (Zimbabwe) le lundi 10 mai 2010 à 8 heures 30 mn locales.

Lieu de réunion

Hôtel Crowne Plaza, sur Kenya Road, Upper Hill, Nairobi

La 19^{ème} Assemblée Générale Annuelle aura à débattre des questions suivantes :-

1. L'examen et, au besoin dans l'ordre, l'adoption le Rapport du Conseil d'Administration, des Comptes Financiers de la Compagnie au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 et du Rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans les Comptes d'exercice ;
2. L'approbation du paiement aux Actionnaires de la Compagnie, reconnus comme détenteurs de parts sociales de cette dernière à la date du 31 décembre 2009, d'un dividende de 1.200.000 US\$ sur les actions émises et entièrement libérées ;
3. L'élection du nouveau Conseil d'Administration de la Compagnie ;
4. L'élection du nouveau Président et du nouveau Vice-président de la Compagnie ;
5. La désignation des nouveaux Commissaires aux comptes de la Compagnie et la fixation de leur rémunération.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL



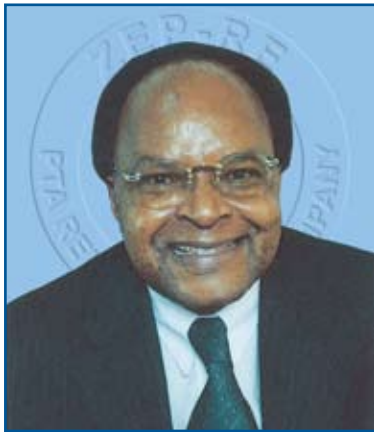
Jerry Sogoli
Secrétaire Général

Mercredi, 24 mars 2010

N.B.

Tout actionnaire habilité à prendre part au vote a le droit de se faire représenter par un mandataire autorisé à voter à sa place. Le mandataire désigné peut ne pas être membre de la Compagnie. Le formulaire joint à la présente convocation, sous peine d'invalidité, devra dûment être rempli par l'Actionnaire et déposé au Siège de la Compagnie au 8^{ème} Etage de l'Immeuble ZEP-RE Place, Longonot Road, Upper Hill, B.P. 42769 00100, Nairobi (Kenya), ou y parvenir, en cas de transmission par voie postale, avant le lundi 26 avril 2010.

Rapport du Président du Conseil d'Administration



Avant-propos

Je me réjouis du privilège qui me revient de vous présenter, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les Comptes Financiers de la ZEP-RE au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2009, au terme d'une excellente prestation générale régulière de l'ensemble de la Compagnie au courant de l'exercice, et ce, en dépit d'un environnement économique difficile.

Environnement Economique

Après la profonde récession économique généralisée que vient de connaître tout récemment l'histoire de l'humanité, l'économie mondiale a retrouvé le chemin de la croissance au courant du second semestre de l'année 2009.

En effet, l'Afrique, pour être plus précis, l'Afrique sub-saharienne qui constitue le principal marché d'assurances de la Compagnie, ne s'en est pas sortie indemne de la récession financière et économique qui a ébranlé la planète toute entière. Ses répercussions, par contre, ont été modérées par rapport à celles endurées par les économies avancées, en raison, essentiellement, de l'intégration limitée de la région aux marchés financiers mondiaux, qui, avant le déclenchement de la crise, disposaient de structures macroéconomiques nettement plus stables, et surtout grâce aux réponses politiques nationales qui ont rapidement permis de contrôler les effets néfastes de la crise.

Selon le rapport sur les Perspectives Economiques Mondiales (World Economic Outlook) de la Banque Mondiale publié en janvier 2010, le taux de croissance économique de l'Afrique sub-saharienne a été de 1,6% environ en 2009, contre 5,6% en 2008. Les contrecoups crise financière et économique mondiale ont été profondément sensibles au niveau de la détérioration des termes de l'échange, de la réduction des exportations et de la baisse des investissements directs étrangers, des transferts de fonds des africains expatriés, du tourisme et des flux monétaires générés par l'aide au développement.

Fort heureusement, les économies régionales moins dépendantes des exportations du pétrole et des ressources minières avaient été épargnées par le fléau, ce qui a laissé entrevoir la perspective de sortie de cette morosité économique qui a frappé le monde au courant du premier semestre de l'exercice 2009. L'impact réduit de la crise sur les économies régionales consolidé par une croissance soutenue des investissements dans le secteur des infrastructures économiques de la région (notamment les activités de reconstruction en cours dans la plupart des pays de la région précédemment ravagés par des conflits armés) a joué un rôle déterminant dans l'amélioration des retombés négatives résultant du ralentissement économique mondial.

Principaux aspects des résultats d'exploitation de la Compagnie

I. Souscription de primes

Le montant des primes souscrites par la Compagnie au titre de l'exercice 2009 a connu une augmentation de l'ordre de 21%, ce qui en chiffres se traduit par 55,75 millions de Dollars américains (US\$), contre 45,99 millions de Dollars américains (US\$) en 2008.

II. Performance de la Compagnie dans les principaux marchés

Les facteurs économiques qui prévalent dans les principaux marchés d'assurances où opère la Compagnie, parallèlement à sa performance au courant de la même période dans lesdits marchés respectifs se présentent de la manière suivante:-

Kenya

Il se confirme, une fois de plus, que le Kenya reste le principal marché de la Compagnie. Le produit Intérieur Brut réel minimal réalisé par le Kenya au courant du premier semestre de l'exercice 2009 a été de 1,8% en raison de la sécheresse, de la baisse des prix des matières premières et de la récession mondiale. Du fait de la relance de l'économie mondiale, la production nationale a renoué avec la croissance et a présenté un taux de

Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

l'ordre de 2,7% au deuxième semestre de l'exercice. Le revenu de primes souscrites par la Compagnie dans le marché kenyan s'est chiffré à 18,93 millions de US\$ (dollars américains) représentant 33,95% de l'ensemble des primes souscrites par la ZEP-RE en 2009.

Compte tenu de la dimension du marché d'assurances du Kenya et en raison du privilège de Nairobi comme siège de la Compagnie, le Kenya constitue pour l'entreprise un espace économique incontournable. La stratégie préconisée par la Compagnie pour les années à venir prône la consolidation de sa position tout en poursuivant la croissance de ses activités.

Soudan

Dans le classement des marchés performants de la Compagnie au courant de l'exercice 2009, le Soudan est arrivé en deuxième position. L'économie soudanaise a en effet connu un léger ralentissement au cours du premier semestre de l'année, qui a été une répercussion de la récession à laquelle a été confrontée l'économie mondiale au courant de la même période. Le rebondissement de l'économie mondiale à la fin de l'exercice qui a été accompagné par le relèvement soutenu des cours moyens du pétrole brut a permis, vers la fin de l'année, à l'économie soudanaise de rattraper les pertes endurées. La Compagnie a réalisé un revenu de souscription de primes brutes de l'ordre de 5,16 millions de US\$ dans le marché soudanais d'assurances correspondant à 9,26% de l'ensemble du revenu brut de prime de la ZEP-RE au titre de l'exercice 2009.

Le Soudan a toujours été et demeure pour la Compagnie le marché où le potentiel de croissance est évident. Pour cette raison précise et pour répondre au besoin de plus en plus pressant d'une introduction dans ce marché spécifique des produits de réassurance en conformité avec la législation islamique, la Compagnie a signé une Convention avec le marché soudanais d'assurances relative à l'ouverture à Khartoum d'un Bureau Direct de souscription de contrats de réassurance prenant en compte les spécificités de la Loi Islamique, autrement dénommé Retakaful Window. Le Retakaful Window a été lancé en septembre 2009 et a officiellement démarré ses activités en janvier 2010. Le Bureau Direct sera responsable de la souscription des contrats de réassurance dans le respect des exigences de la Loi Islamique en la matière, alors que le rôle de la ZEP-RE se limitera à la gestion des risques réassurés et des investissements provenant du Fonds.

Tanzanie

La Tanzanie a été, au courant de l'exercice 2009, le troisième des plus grands marchés de la Compagnie. A l'instar des autres marchés de la région, la Tanzanie a subi les effets de la récession économique que le monde a vécue au premier semestre de l'année 2009. Les mesures de réforme structurelle visant à promouvoir la croissance du secteur privé ont entraîné, en 2009, une croissance de l'ordre de 4,5% du Produit Intérieur Brut. Au cours de l'exercice 2009, la ZEP-RE a réalisé dans le marché tanzanien d'assurances un chiffre d'affaire de l'ordre de 4,91 millions de US\$ (dollars américains).

Ouganda

La faible demande globale qui a caractérisé le premier semestre de l'année 2009 a eu des répercussions désastreuses sur l'économie ouverte de l'Ouganda et a entravé sa croissance. Le Produit Intérieur Brut de l'Ouganda est tombé à 4% en 2009. L'économie a, toutefois, fait preuve de résilience face à la récession mondiale et au ralentissement des investissements, et la demande extérieure a repris au courant du second semestre de 2009. Le chiffre d'affaire réalisé par la ZEP-RE dans le marché ougandais d'assurances au courant de l'année 2009 a été de l'ordre de 4,35 millions de US\$ (dollars américains)..

Zambie

La Zambie est l'un des marchés d'assurances où la Compagnie jouit d'une présence territoriale effective. L'économie zambienne a également été confrontée à une légère contraction au courant du premier semestre de l'exercice 2009 consécutive à la récession qui a frappé l'ensemble des économies de la planète. La reprise intervenue vers la fin de l'année 2009, parallèlement à la demande soutenue des prix du cuivre a annoncé le retour de la croissance économique à la clôture de l'exercice. En effet, la Zambie a enregistré, au deuxième semestre de l'exercice, un taux de croissance varié entre 3% et 4%. Le chiffre d'affaire réalisé par la ZEP-RE dans le marché zambien d'assurances au courant de l'année 2009 a été de l'ordre de 3,54 millions de US\$ (dollars américains)..

Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

III. Résultats de souscription

La Compagnie a enregistré au courant de l'exercice 2009 un certain nombre de sinistres de grande envergure, parmi lesquels ceux ayant frappé Tiwi Beach Resort, Oceanic Bay Hôtel Holiday / Paradis et le groupe Nakumatt Holdings au Kenya, Kenana Sugar Factory au Soudan et A / C Bhel en Inde, entraînant ainsi la diminution du bénéfice de souscription qui a baissé de 4,19 millions de US\$ (dollars américains) en 2008 à 3,13 millions de US\$ en 2009. La charge nette des sinistres intervenus en 2009 a été de l'ordre de 23,44 millions de US\$, contre 18,48 millions de US\$ en 2008.

IV. Provision pour sinistres non réglés

La provision pour sinistres non réglés constituée par la Compagnie est passée de 18,6 millions de US\$ en 2008 à 20 millions de US\$ en 2009.

V. Placements/Investissements

Les placements et investissements effectués par la Compagnie sont passés de 54,1 millions de US\$ en 2008 à 64,2 millions en 2009, tandis que le revenu de placement a augmenté de 3,9 millions de US\$ en 2008 à 4,2 millions de US\$ en 2009. La croissance des placements/investissements procède essentiellement de l'amélioration des recouvrements des primes impayées. La croissance du revenu de placement a toutefois été modeste, principalement en raison des faibles taux d'intérêt des placements libellés en dollars américains (US\$).

VI. Résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2009 a été de 5,69 millions de US\$ contre 1,91 millions de US\$ en 2008. La hausse du résultat d'exploitation enregistrée en 2009 procède de l'augmentation du revenu de placement et de la compression des dépenses de fonctionnement et de diverses charges inférieurs à 5,1 millions de US\$.

Dividende

Le résultat net d'exploitation réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2009 a été de 5,69 millions de US\$ contre 1,91 million de US\$ au titre de l'exercice 2008. Sur la base de ces résultats, le Conseil d'Administration recommande la constitution d'un dividende de 1,2 million de US\$ par rapport au dividende de 480.000 US\$ constitué en 2008. Le montant retenu est en parfaite conformité avec la politique adoptée par la Compagnie en matière d'estimation de dividende.

Le dividende proposé est de 2,5 fois supérieur au montant redistribué aux Actionnaires de la Compagnie en 2008 et ne représente pas seulement une bonne croissance allant de pair avec la rentabilité accrue de l'entreprise mais prend également en compte la juste compensation du revenu de dividende réduit redistribué aux Actionnaires en 2008. Le dividende recommandé permet par ailleurs à la Compagnie de constituer une rétention équitable de 78,9% du résultat net de l'exercice qui sera injectée dans l'augmentation du capital social.

Changements intervenus au sein du Conseil d'Administration

La 18ème Session de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 19 mai 2009 à Kampala (Ouganda) m'a élu comme Président du Conseil d'Administration de la Compagnie en vue de succéder à Son Excellence Peter Kenneth qui a assumé cette responsabilité depuis 1998.

M. Tushar Shah, qui était l'Administrateur suppléant de Son Excellence Peter Kenneth, assure désormais les fonctions d'Administrateur de plein droit précédemment exercées par Son Excellence Kenneth, avec effet à compter du 19 mai 2009.

Indice de solvabilité

En dépit des effets dévastateurs de la crise économique que le monde a connue en 2009, la Compagnie a maintenu sa notation 'B' de solvabilité financière et sa notation 'bb+' pour sa capacité financière d'émission et de couverture des garanties offertes à la clientèle décernées par l'Agence AM Best spécialisée en notation des institutions financières. La Compagnie a également maintenu la notation AA décernée par Global Credit Rating Co. (GCR), une société sud-africaine. La Compagnie doit essentiellement ces excellentes notations à l'amélioration de la capitalisation ajustée des risques, aux résultats d'exploitation satisfaisants et à la solidité du cadre de gestion des risques. Cette

Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

perspective positive laisse entrevoir, à long terme, les espoirs d'amélioration des résultats de souscription et de capitalisation des risques, en même temps que la Compagnie poursuit ses objectifs de croissance.

Le 6ème plan stratégique de la Compagnie (2010 - 2012)

Le 6ème Plan Stratégique de la Compagnie a été approuvé par la 62ème Session du Conseil d'Administration tenue le 20 novembre 2009. Le plan social a été élaboré dans un contexte de crise financière sans précédent dans l'histoire récente de l'humanité, un facteur qui pose de sérieux problèmes aux plans de croissance de la Compagnie. La principale stratégie que prône la Compagnie au titre de la période 2010 - 2012 aura trait à l'intensification des efforts visant à consolider les marchés traditionnels et prendra en compte le programme de diversification qui cible les marchés non-traditionnels et les occasions de réalisation d'autres percées permettant de développer le portefeuille de la Compagnie. Dans le cadre des fonctions du Conseil d'Administration, la Compagnie entend réserver à la gouvernance et à la gestion du risque un rôle accru à jouer dans l'orientation des activités de la Compagnie.

Remerciements

Je saisis la présente occasion pour exprimer ma profonde gratitude à mon prédécesseur, Son Excellence Peter Kenneth, pour sa direction éclairée du Conseil d'Administration pendant onze (11) ans. Pendant cette période, la Compagnie a posé de nombreux jalons et franchi diverses étapes. En mon nom personnel et pour le compte du Conseil d'Administration, je tiens à lui rendre un hommage appuyé pour sa contribution exceptionnelle à la croissance de la cettte entreprise.

J'adresse également mes remerciements à mes collègues administrateurs. Vos sages conseils, votre soutien indéfectible, votre orientation et vos contributions dans le cadre du Conseil d'Administration et des divers Comités du Conseil ont été déterminants dans la réalisation de ma tâche.

Je prie également la Direction Générale de la Compagnie, ainsi que l'ensemble du personnel, de bien vouloir trouver ici l'expression de ma sincère reconnaissance pour la détermination et la compétence professionnelles avec lesquelles ils ont permis à la Compagnie d'atteindre et de dépasser les objectifs fixés au titre de l'exercice 2009.

Je vous remercie également, chers Actionnaires, pour votre soutien permanent et pour la confiance que vous avez su témoigner au Conseil d'Administration et à l'équipe de la Direction Générale.

L'expression de ma gratitude s'adresse aussi à nos partenaires commerciaux et à diverses parties prenantes pour la coopération et l'appui manifestés à la Compagnie et j'envisage, pour l'avenir, de fructifier davantage leur association aux opérations de l'entreprise.

Perspective

La production économique mondiale devrait augmenter de 4% en 2010. Même si la reprise, selon les prévisions, devrait rester timide dans les économies avancées, elle pourrait, par contre, s'annoncer plus vigoureuse dans les économies émergentes et en développement.

La sous-région qui est constituée des principaux marchés d'assurances dans lesquels nous intervenons pourrait bien retrouver ses niveaux de performance économique de 2007 antérieurs à la crise. Cette confiance renouvelée dans la perspective des activités commerciales conjuguée à notre objectif de consolider notre présence et de nous étendre dans ces marchés devrait nous mettre en bonne position pour atteindre les buts et objectifs énoncés dans notre 6ème Plan stratégique social.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dr. Michael Gondwe
Président du Conseil d'Administration

Mercredi, 24 mars 2010

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance

EXPOSE DE LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La ZEP-RE attache un intérêt particulier aux principes régissant la bonne gouvernance d'une entreprise. La gestion responsable de la compagnie et l'adoption d'une politique générale orientée vers la création des richesses et des revenus de placement pour les actionnaires, dans une perspective à long terme, constituent les fondements de notre devise professionnelle. Nous jugeons extrêmement importants la promotion et le respect des intérêts de nos actionnaires et nous reconnaissons également l'utilité stratégique et l'efficacité des procédures de contrôle mises en œuvre au niveau du Conseil d'Administration ainsi que celles de la politique de communication qui prônent l'ouverture et la transparence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie.

Les aspects clés de notre approche en matière de gouvernance de l'entreprise se résument comme suit :-

NORMES ADOPTEES PAR LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La ZEP-RE est une organisation régionale. A ce titre, elle n'est soumise à aucune juridiction nationale, mais dispose, bien au contraire, d'une large marge de manœuvre pour des meilleures pratiques ayant fait leurs preuves en matière de gouvernance d'entreprise dans différentes parties du monde.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE (DES DIFFERENTS ORGANES SUPREMES DE LA COMPAGNIE)

La ZEP-RE est une société à responsabilité limitée régie par l'Accord portant création de la Compagnie, une convention signée par plusieurs Etats dont les dispositions prévoient la mise en place d'une Compagnie et la détermination de ses modalités de fonctionnement. La Compagnie est dotée de trois principaux organes directeurs: l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Assemblée Générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la Compagnie et c'est à cette instance supérieure que sont dévolus l'ensemble des pouvoirs de la Compagnie. Tous les actionnaires de la Compagnie sont membres de pleins droits de l'Assemblée générale.

Le principe de fonctionnement adopté par l'Assemblée Générale de la ZEP-RE est celui de "une action, une voix". Les actionnaires ont, toutefois, la possibilité d'exercer leur droit de vote, soit de manière individuelle, soit par la désignation d'un mandataire détenteur d'une procuration écrite. Les dispositions statutaires de la ZEP-RE prévoient également que les actionnaires de la Compagnie ont la possibilité de transférer l'exercice de leurs droits de vote, en vertu de leurs propres instructions expresses, à un mandataire désigné par la Compagnie (l'exercice de ce droit a toujours été l'apanage exclusif du Président de l'Assemblée).

Conseil d'Administration

Rôle

Le Conseil d'Administration de la ZEP-RE est responsable de la gestion et de l'administration de l'intégralité des opérations de la Compagnie. Cet organe est tenu de rendre compte des activités de la Compagnie aux Actionnaires et c'est à l'Assemblée Générale qu'incombe la responsabilité de déterminer la durée de mandat du Conseil d'Administration.

Désignation des Membres du Conseil d'Administration

La désignation des membres du Conseil d'Administration a lieu tous les trois (ans), dans le cadre d'un processus électoral officiel et transparent auquel sont tenus de prendre part l'ensemble des actionnaires de la Compagnie. Les dispositions statutaires reconnaissent à chaque membre le droit d'investir des candidates aux postes d'Administrateur de plein droit et d'Administrateur suppléant et tous les actionnaires prennent part au vote et à la désignation des Administrateurs de la Compagnie. Les élections partielles des membres du Conseils qui se tiennent à mi-mandat sont également soumises aux exigences de la transparence.

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

Composition du Conseil d'Administration (Suite)

Conseil d'Administration (Suite)

L'actuel Conseil d'Administration de la Compagnie se compose de 10 administrateurs non associés aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et d'un Directeur Général, membre de droit du Conseil, en raison de ses fonctions.

Sous réserve d'une invitation officielle, les cadres supérieurs de la Compagnie peuvent assister aux réunions du Conseil d'Administration.

Accès aux informations et aux ressources

L'accès aux documents relatifs à la gestion de la Compagnie est autorisée à l'ensemble des Actionnaires de la ZEP-RE, à plus forte raison lorsque les informations qu'ils contiennent leur permettent de s'acquitter intégralement de leurs tâches et de leurs responsabilités dans des conditions optimales. Les Actionnaires de la Compagnie sont également au fait des informations les plus récentes relatives au fonctionnement et aux résultats de la Compagnie.

Tout le long de l'exercice, les Membres du Conseil d'Administration reçoivent de la Direction Générale de la Compagnie les informations appropriées et les plus récentes leur permettant d'avoir, en permanence, une main mise exclusive et effective sur les questions en rapport avec la stratégie, la gestion et la situation financières, le fonctionnement et la conformité avec ses principes managériaux et son éthique professionnelle. Parmi les questions d'importance fondamentale que le Conseil d'Administration a examiné au courant de l'exercice 2009 figurent l'approbation des comptes financiers au titre de l'exercice 2008, la nouvelle stratégie de la Compagnie pour la période allant de 2010 à 2012, la budget de l'exercice 2010 et le Programme de Rétrocession de la Compagnie au titre de l'exercice 2010.

Mise en œuvre de la stratégie

La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie et de l'exécution quotidienne des activités de la Compagnie a été déléguée, par le Conseil d'Administration, au Directeur Général et à l'équipe de Cadres Supérieurs (équipe directionnelle) qui l'entourent.

Charte

Le Conseil d'Administration est régi par une charte censée déterminer l'orientation de ses opérations et faciliter l'exploitation optimale des compétences professionnelles et des qualités personnelles de chaque membre aux fins de renforcement de ses modalités de fonctionnement.

Divers Instruments Juridiques

Le Conseil d'Administration dispose, par ailleurs, de divers instruments juridiques, au nombre desquels le Mécanisme d'Evaluation dont la finalité est de faciliter l'analyse/l'examen critique des performances de la Direction Générale/l'équipe directionnelle de la Compagnie, des Règles de Procédures relatives à la conduite de ses réunions, du Code de Conduite et d'Éthique Professionnelles.

Cadre de Contrôle Interne de Gestion

Le Conseil d'Administration reconnaît son implication entière dans la mise en place de la structure de contrôle interne des mécanismes de gestion de la Compagnie et dans le contrôle de leur fonctionnement effectif. La Direction Générale de la Compagnie rend compte au Conseil d'Administration du suivi permanent de ce système et est tenue de le rassurer qu'elle s'acquitte de cette responsabilité. La Compagnie a mis en place un cadre de contrôle interne de gestion de l'entreprise visant à garantir la gestion effective des risques économiques/professionnels, opérationnels, financiers et de conformité à l'éthique professionnelle..

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

Comités du Conseil d'Administration

Pour appuyer le Conseil dans l'exercice de ses fonctions, divers comités ont été établis, au nombre desquels le Comité d'audit, le Comité des placements/des investissements et le Comité des ressources humaines. Les comités fonctionnent dans le cadre des mandats clairement définis qui déterminent leurs responsabilités, délimitent la portée de leur autorité et précisent les procédures de transmission des rapports de leurs tâches respectives au Conseil d'Administration.

Les comités ont un accès illimité aux informations concernant l'entreprise. Ils peuvent prodiguer des conseils et offrir des services à la Direction Générale et ont le droit de solliciter l'expertise d'un spécialiste indépendant sur toute question relevant de leur compétence.

Comité d'audit (chargé de la vérification des comptes)

Le Comité chargé de la vérification des comptes de la Compagnie se compose de Mme. Irene Muyenga (Présidente), Mme. Margaret T. Ikongo et de M. Aden Saleh Omar. Le Comité de vérification des comptes joue le rôle d'organe consultatif du Conseil d'Administration qui bénéficie de son encadrement dans la sauvegarde des actifs de la Compagnie, dans la mise en place d'un mécanisme approprié de supervision des opérations et dans la gestion des risques professionnels auxquels la Compagnie est exposée. Le Comité s'est réuni deux fois Durant l'exercice 2009.

Le Contrôleur de gestion de la Compagnie (l'auditeur interne) et le Commissaire aux comptes peuvent, à tout moment, se concerter avec le Comité d'Audit et lui soumettre leurs rapports officiels..

Le Comité chargé des placements de fonds/investissements

Le Comité du Conseil d'Administration chargé des placements de fonds se compose de Mme. Eunice Mbogo (Présidente), M. William Erio et de M. Tushar Shah. Le Comité a pour mission de conseiller le Conseil d'Administration sur les questions en rapport avec les placements de fonds. Cet organe auxiliaire s'est réuni deux fois au courant de l'exercice 2009.

Le Comité des ressources humaines

Le Comité es ressources humaines est constitué de Mme. Amna Ali Mohammed (Présidente), de Mme. Marie Claire Mukasine et de M. Venancio Mondlane. Le Comité chargé, dans le cadre de ses attributions, de surveiller, d'évaluer et de conseiller le Conseil d'Administration sur toutes les questions en rapport avec les ressources humaines, Le Comité des ressources humaines s'est réuni deux fois au courant de l'exercice 2009.

Les différents Comités ont transmis leurs rapports au Conseil d'Administration par l'entremise de leurs Présidents respectifs.

Rémunération des Administrateurs

Au titre des services rendus au Conseil d'Administration et aux Comités du Conseil d'Administration, les Administrateurs de la ZEP-RE ont perçu une rémunération conforme aux modalités approuvées par l'Assemblée Générale. Le montant total des émoluments versés aux Administrateurs au titre de l'exercice 2009 figure dans la note annexe 31 afférente aux Etats Financiers.

Direction Générale et Personnel d'Encadrement Supérieur de la Compagnie

Le Directeur général est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes de la Compagnie. Il est assisté dans ce rôle par une équipe de cadres supérieurs. Le Directeur général est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil d'Administration. Il rend régulièrement compte au Conseil d'Administration des activités de la Compagnie. Le reste du personnel d'encadrement supérieur de la Compagnie est nommé par le Conseil d'Administration.

Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

Comités du Conseil d'Administration (Suite)

Lors de leur première nomination, les contrats de travail délivrés aux cadres supérieurs de la Compagnie ont une durée de cinq (5) ans et peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'au moins une reconduction. Les différents règlements et documents d'orientation élaborés et publiés par le Conseil d'Administration déterminent les modalités d'administration et de gestion de la Compagnie par la Direction Générale ainsi que les procédures de décision.

Le Conseil d'Administration surveille le rendement professionnel de la Direction générale et prodigue des conseils et donne des instructions, le cas échéant. Certaines opérations telles que les grands investissements ou la détermination du volume du capital nécessitent l'approbation du Conseil d'Administration qui, par ailleurs, d'une manière générale, n'est pas impliqué dans les opérations quotidiennes de l'entreprise



Rapport sur la Responsabilité Sociale de la Compagnie

A titre d'institution régionale, la ZEP-RE reconnaît et prend à cœur sa responsabilité envers la société dans son ensemble et parmi les valeurs fondamentales que prône la Compagnie figure la nécessité de se comporter en entreprise citoyenne responsable. La politique de responsabilité sociale de l'entreprise privilégie l'éducation, la santé et la réduction de la pauvreté.

Centre de radiothérapie (Khartoum, Soudan)

En 2009, la Société a contribué, à hauteur de 25.000 Livres Soudanaises (10.000 US\$) à la réhabilitation du pavillon de cancérologie pour enfants du Centre de Radiothérapie de Khartoum, au Soudan. Le Centre de Radiothérapie est l'unique centre important de dépistage et de traitement du cancer du Soudan. Ce centre accueille des malades atteints de cancer sur toute l'étendue du pays et examine, chaque année, près de 15.000 patients. Dans ce centre de cancérologie, la chirurgie et la radiothérapie sont les principaux modes de traitement du cancer. Cette contribution de la Compagnie a permis au Centre d'acquérir des pompes à perfusion, des lits d'hôpital et d'une marmite autoclave.

Initiative de l'Ecole Primaire de Farasi Lane (Nairobi, Kenya)

La Compagnie a maintenu, au courant de l'exercice, son programme d'activités d'appui en faveur de l'éducation dans la région. C'est dans ce cadre qu'elle a fait à Farasi Lane Primary School, une école située à la périphérie de Nairobi qui encadre les enfants démunis issus des familles à faible revenu, un don de 5.000 US\$ pour les travaux de rénovation de la bibliothèque et de peinture des salles de classe. L'école prend en charge près de 800 enfants du quartier environnant. Le projet de Farasi Lane Primary School est une initiative à long terme inscrite dans le programme des activités de responsabilité sociale de la Compagnie mise sur pied en 2005 et que la ZEP-RE entend soutenir dans l'avenir.

Formation

Le principal objectif de la Compagnie en matière de formation est de devenir le formateur de choix de la région.

À cette fin, la Compagnie a mis en place un département de formation spécialisé dont le rôle consiste à évaluer les besoins techniques de l'industrie des assurances de la région et à élaborer des programmes de renforcement des capacités en vue de combler les déficits notés au niveau des compétences professionnelles.

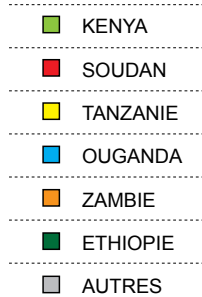
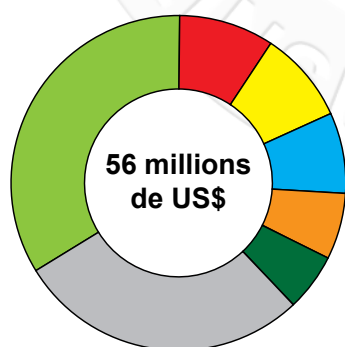
En 2009, la société a organisé des ateliers de formation dans divers pays de la région, à savoir le Kenya, la Tanzanie, la Zambie, la Gambie, l'Éthiopie, le Soudan, l'Ouganda et le Sénégal.

Les ateliers et séminaires de formation ont été entièrement parrainés par la ZEP-RE.

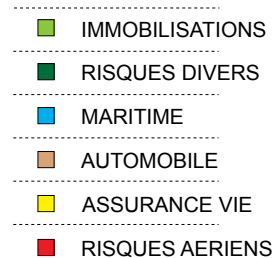
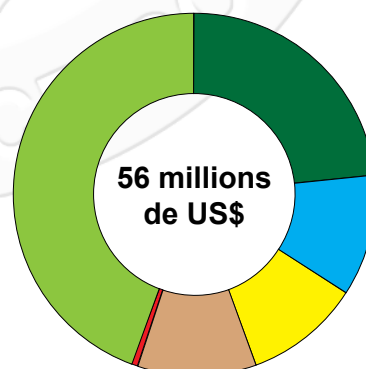
Aperçu Général des Résultats Financiers

	2005 US\$	2006 US\$	2007 US\$	2008 US\$	2009 US\$
Primes Brutes Souscrites	26.900.035	32.474.910	37.923.564	45.986.500	55.748.911
Primes Nettes Souscrites	19.520.505	25.163.239	29.536.935	36.892.542	44.266.616
Primes Nettes Acquises	19.098.297	23.759.751	27.720.240	34.894.101	40.796.509
Revenus de Placement et Autres Revenus	3.166.351	3.674.274	6.343.962	7.543.712	8.803.761
Revenu Total	22.264.648	27.434.025	34.064.202	42.437.813	49.600.270
Sinistres Survenus	10.181.663	14.562.673	16.927.172	18.479.657	23.437.454
Frais de courtage et Frais Divers d'Exploitation	10.245.636	10.395.966	11.881.041	22.047.072	20.467.538
Bénéfice de l'Exercice	1.837.349	2.475.386	5.256.804	1.911.084	5.695.278
Dividendes Redistribué, Exigible ou Transféré dans le Capital	300.000	500.000	750.000	480.000	1.200.000
Total de l'Actif	37.610.326	43.965.256	60.231.209	72.370.552	82.373.482
Total des Fonds Propres	15.044.598	17.641.112	23.471.063	31.481.042	36.873.530

VENTILATION DES SOUSCRIPTION DE PRIMES PAR PAYS

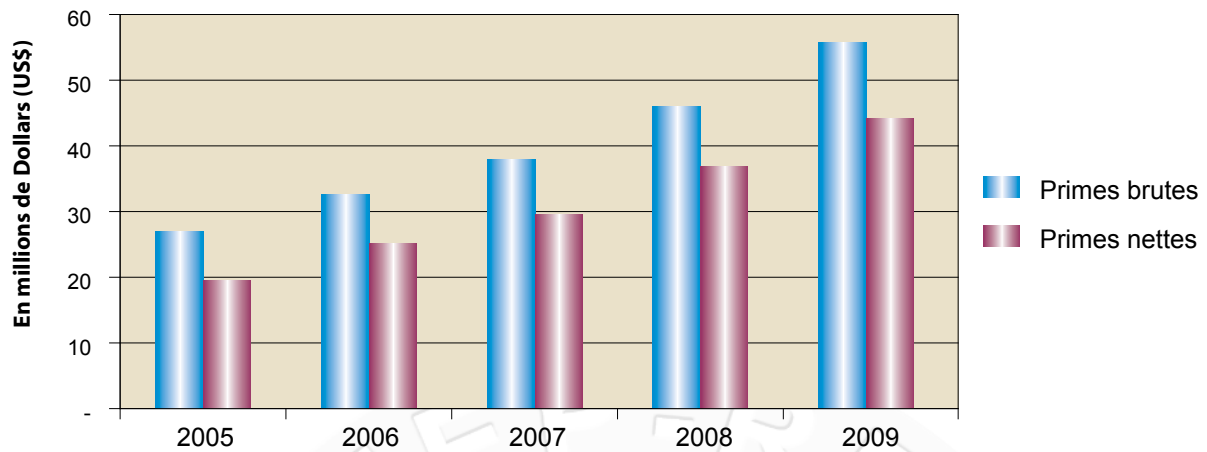


PRIMES SOUSCRITES PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

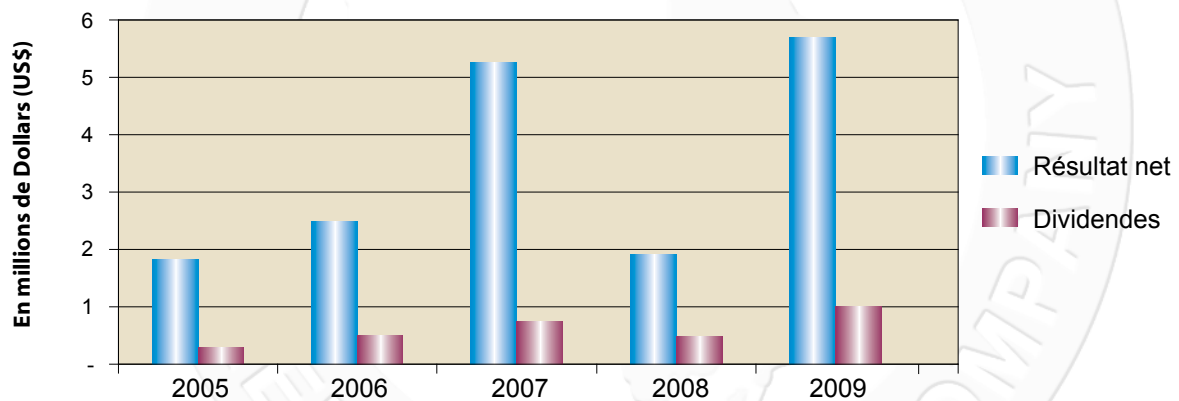


Aperçu Général des Résultats Financiers (Suite)

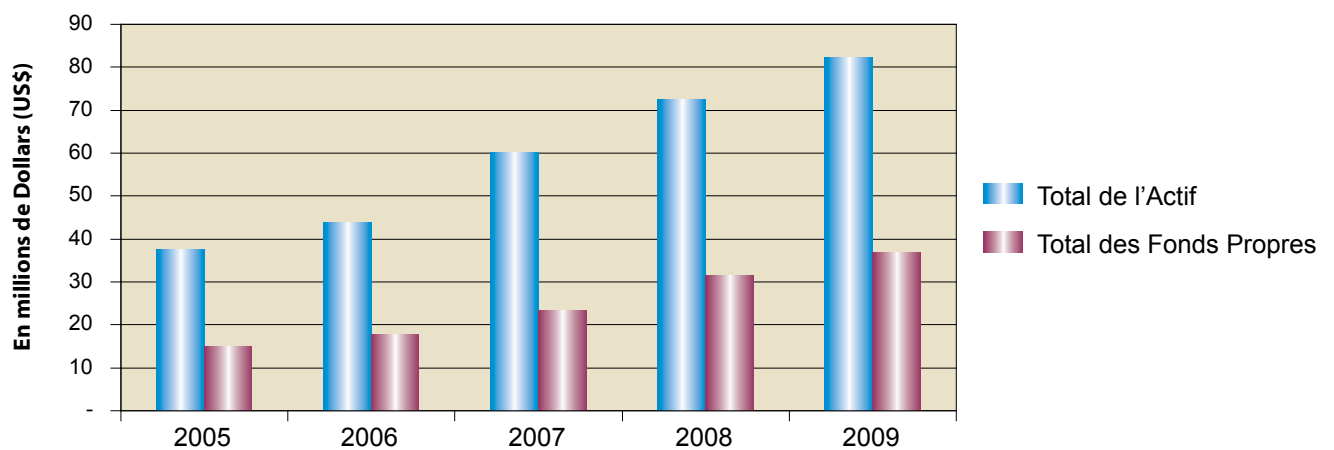
PRIMES BRUTES ET NETTES



RESULTAT NET ET DIVIDENDES



TOTAL DE L'ACTIF ET TOTAL DES FONDS PROPRES



Rapport du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter le rapport annuel de ses activités et les comptes apurés au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 qui reflètent la situation réelle des opérations de la Compagnie. Le présent Rapport a été élaboré conformément aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE.

PRINCIPALES ACTIVITES

La Compagnie réassure tous les risques souscrits dans les branches Vie et Risques Divers, en vertu des dispositions de l'alinéa 1 de l'Article 5 de l'Accord portant création de la ZEP-RE.

Les activités sont réparties selon les catégories de risques ci-après :

- Incendie et Accidents, (y compris les risques industriels, construction et automobile)
- Risques maritimes et aériens
- Assurance Vie

RESULTATS DE L'EXERCICE ET DIVIDENDE RECOMMANDE

Le bénéfice net réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2009 s'élève à 5,69 millions de US\$ contre 1,91 million de US\$ en 2008 et a été transféré dans le compte des bénéfices non redistribués.

Le dividende recommandé et approuvé par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 est de 1.200.000 US\$ contre 480.000 pour l'exercice 2008.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste et la description sommaire des membres de l'actuel Conseil d'Administration figurent à la page 2.

Cessation d'appartenance au Conseil d'Administration en cours d'exercice

Son Excellence Peter Kenneth a démissionné de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de la ZEP-RE le 9 mai 2009.

M. Corneille Karekezi a démissionné de son poste de Directeur Général Adjoint de la Société Nouvelle d'Assurances du Rwanda (SONARWA) en juin 2009 et n'est plus habilité à siéger au Conseil de la ZEP-RE à titre de mandataire de la SONARWA

Changements intervenus au sein du Conseil d'Administration

M. Tushar Shah, précédemment Administrateur suppléant de Son Excellence Peter Kenneth, assure désormais les fonctions d'Administrateur de plein droit précédemment exercées par Son Excellence Kenneth, avec effet à compter du 19 mai 2009.

En vertu des dispositions de l'alinéa 3 de l'Article 12 de l'Accord portant création de la Compagnie, tous les Administrateurs de la Compagnie sont appelés à remettre leur démission à la prochaine session de l'Assemblée Générale Annuelle. Une élection générale sera organisée pour la mise en place du nouveau Conseil d'Administration pour une durée de trois (3) ans.

SECRETARIAT GENERAL DE LA COMPAGNIE

M. Jerry Sogoli qui assurait à titre intérimaire les fonctions de Secrétaire Général de la Compagnie a été confirmé à ce poste à compter du 1er mai 2009.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Cabinet d'Experts Comptables Deloitte & Touche a exprimé son désir de continuer à dispenser des services de vérification des comptes de la Compagnie au titre du prochain exercice. La proposition relative à leur reconduction comme commissaire aux comptes de la Compagnie au titre de l'exercice 2010 sera par conséquent soumise à l'Assemblée Générale.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE SECRETAIRE GENERAL

Mercredi, 24 mars 2010

Rappel des Responsabilités des Administrateurs

En vertu des dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE, les Administrateurs ont la responsabilité expresse d'élaborer les comptes de chaque exercice et de ressortir de manière claire et nette la situation des activités de la Compagnie à la fin de l'exercice ainsi que le résultat dudit exercice. A cet effet, aux termes dudit Article, il est demandé aux Administrateurs de veiller à ce que les documents comptables soient bien tenus et que ces derniers reflètent avec une exactitude indiscutable, et à n'importe quel moment, la situation financière de l'entreprise. Ils sont également responsables de la préservation des immobilisations.

Les Administrateurs sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective des comptes financiers conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers. Cette responsabilité englobe la conception, l'application et la préservation des procédures internes de vérification des comptes indispensables pour l'élaboration et la présentation objective des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire, le choix et l'application des procédures comptables appropriées, et l'estimation des données comptables acceptables au regard des circonstances.

Les Administrateurs assument par ailleurs la responsabilité des comptes financiers de l'exercice qui ont été élaborés conformément aux procédures comptables appropriées appuyées par des sondages et des estimations rationnels et avisés, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et en vertu de l'Accord portant création de la ZEP-RE. Les Administrateurs estiment que les comptes financiers reflètent honnêtement la situation financière de la Compagnie et ses résultats d'exploitation. Ils reconnaissent par ailleurs leur responsabilité en matière de préservation des documents comptables auxquels l'on peut recourir lors de l'élaboration des comptes financiers, conformément aux procédures internes de vérification des comptes.

Rien, au regard de ce qui précède ne semble suggérer aux Administrateurs que la Compagnie ne maintiendra pas le niveau élevé de ses opérations d'ici les douze (12) prochains mois.



Dr. Michael Gondwe
Président



Rajni Varia
Directeur Général

Mercredi, 24 mars 2010

Rapport des Auditeurs aux Actionnaires de la ZEP-RE

Nous avons vérifié les comptes de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) figurant dans les pages 21 à 60 qui englobent le bilan de la Compagnie à la date du 31 décembre 2009, le Compte des Résultats, le Compte des Variations des Fonds Propres et l'Etat de Variation du Flux de la Trésorerie au titre de l'exercice clôturé, ainsi que le résumé des principes comptables fondamentaux et des différentes notes explicatives. Nous avons obtenu, de la part de la Compagnie, tous les renseignements et explications que nous avons jugés nécessaires pour l'accomplissement de notre tâche.

Responsabilités respectives des Administrateurs pour les comptes financiers

Les Administrateurs de la Compagnie sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective des comptes financiers, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE. Cette responsabilité englobe la conception, l'application et le maintien des procédures internes de vérification des comptes indispensables pour l'élaboration et la présentation objective des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire, le choix et l'application des procédures comptables, au regard des circonstances. Notre responsabilité se limite à l'expression d'une opinion indépendante sur les comptes en nous appuyant sur la vérification des écritures.

Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer notre opinion sur ces comptes financiers en nous fondant sur les comptes vérifiés. Nous avons procédé à la vérification des comptes conformément aux normes internationales en la matière. Ces normes exigent le respect de l'éthique professionnelle ainsi que la programmation et l'exécution du travail de manière à éviter absolument l'apparition, dans les comptes, des erreurs significatives.

La vérification des comptes comporte l'application des procédures comptables permettant d'obtenir une attestation de contrôle des comptes sur les montants et sur les divulgations de renseignements figurant dans les états financiers. Les procédures retenues se fondent sur notre jugement et prennent en compte une évaluation des risques d'erreurs substantielles découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire. Lors de l'évaluation des risques, nous avons revu les mécanismes de vérification interne des comptes indispensables pour l'élaboration de l'ensemble des états financiers et leur présentation objective aux fins de conception des procédures de vérification des comptes en conformité avec les circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer notre avis sur l'efficacité des mécanismes de vérification interne des comptes de la Compagnie. Le contrôle des comptes comporte également l'évaluation de l'opportunité des méthodes de comptabilité adoptées et du bien-fondé des estimations comptables des Administrateurs, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des comptes financiers.

Nous avons la certitude que les éléments concrets que nous avons obtenus sont suffisants et absolument fiables pour fonder notre opinion sur les comptes vérifiés.

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-après présentent une perspective honnête et véritable de la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats d'exploitation et de la situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE.

Cabinet d'Experts Comptables (Kenya)

Mercredi, 24 mars 2010

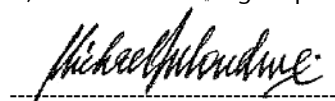
Compte de Resultat Consolidé au Titre de l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2009

	Notes	2009 US\$	2008 Chiffres redressés US\$
Primes Brutes souscrites	3	55.748.911	45.986.500
Moins primes de rétrocession		(11.482.295)	(9.093.958)
Primes nettes souscrites		44.266.616	36.892.542
Mouvement du fonds de primes non encaissées		(3.470.107)	(1.998.441)
Primes nettes encaissées		40.796.509	34.894.101
Revenu des placements/investissements	4	4.176.253	3.949.150
Revenus provenant des opérations de courtage		4.405.884	2.956.265
Revenus divers		221.624	638.297
Revenu total		49.600.270	42.437.813
Sinistres bruts survenus	5	27.379.747	21.604.311
Moins: les montants remboursables des rétrocessionnaires		(3.942.293)	(3.124.654)
Sinistres nets survenus		23.437.454	18.479.657
Frais d'exploitation et frais divers	6	5.235.158	10.342.292
Frais de courtage exigibles		15.232.380	11.704.780
Dépenses totales		43.904.992	40.526.729
Bénéfice de l'exercice		5.695.278	1.911.084
Divers revenus (pertes) consolidés au titre de l'exercice			
Perte réalisée sur le portefeuille des actifs financiers destinés à la vente		(53.024)	(807.967)
Bénéfice réalisé sur la réévaluation des immobilisations		202.252	9.042
Excédent de réévaluation réalisé sur la cession des actifs		-	(11.830)
Total des revenus (pertes) consolidés au titre de l'exercice		149.228	(810.755)
Résultat total consolidé au titre de l'exercice		5.844.506	1.100.329
Résultat par action de base et dilué	8	0.190	0.064

Etat de la Situation Financière (Bilan) Au 31 Décembre 2009

	Notes	2009 US\$	2008 US\$	01.01.2008 Chif. Redr. US\$
ACTIF				
Immobilisations	10	1.612.566	1.939.312	1.121.050
Actifs incorporels	11	98.892	199.323	291.754
Immobilisations en placement	12	11.893.658	9.283.147	8.786.210
Portefeuille des actifs financiers destinés à la vente	13	2.349.936	2.238.400	1.092.206
Créances découlant des contrats de réassurance	14	5.756.317	6.061.923	7.523.214
Liquidités en dépôt auprès des compagnies cédantes		1.743.500	1.767.078	1.359.445
Portefeuille – Passif technique des Rétrocessionnaires	15	7.994.932	7.748.663	6.776.821
Créanciers divers	16	379.157	376.498	457.314
Effets publics arrivés à terme	17	9.762.352	8.479.856	10.995.175
Liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	18	40.225.184	34.103.602	20.634.850
Banque et Caisse	19	556.988	172.750	1.193.170
Total de l'actif		82.373.482	72.370.552	60.231.209
		=====	=====	=====
PASSIF ET FONDS PROPRES				
CAPITAL ET RESERVES				
Capital social	21	30.011.275	29.998.013	12.808.863
Prime d'émission d'actions	21	337.619	322.899	-
Réserve de réévaluation des immobilisations	22	211.294	9.042	11.830
Réserve estimée à la valeur réelle destinée à la vente	22	(824.432)	(771.408)	36.559
Bénéfices non redistribués	23	7.137.774	1.922.496	10.613.811
Fonds propres		36.873.530	31.481.042	23.471.063
		-----	-----	-----
PASSIF				
Passif découlant des contrats de réassurance	24	20.028.127	18.606.000	15.956.589
Réserve sur primes non encaissées	25	20.888.015	16.462.653	14.176.370
Revenu différé	26	67.645	68.460	69.275
Créances découlant des régimes de rétrocession	27	3.334.757	4.815.712	5.556.836
Liquidités en dépôt dues aux rétrocessionnaires		316.391	291.710	212.193
Débiteurs divers	28	863.184	643.142	779.863
Dividendes exigibles	29	1.833	1.833	9.020
Total du passif		45.499.952	40.889.510	36.760.146
		-----	-----	-----
Total des fonds propres et du passif		82.373.482	72.370.552	60.231.209
		=====	=====	=====

Les comptes financiers figurant dans les pages 23 à 67 ont été approuvés par le Conseil d'Administration mercredi le, 24 mars 2010 et signés pour son compte par:



Président du Conseil d'Administration



Directeur Général

Tableau de Variation des Capitaux Propres

	Notes	Capital social US\$	Prime d'émission d'actions US\$	Réserve de réévaluation d'immobilisations US\$	Réserve es- timée à la juste valeur destinée à la vente US\$	Bénéfices non redis- tribués US\$	Total US\$
Au 1er janvier 2008 – comme précédemment indiqué		12.808.863	-	11.830	(32.278)	10.602.399	23.390.814
Effet du changement de politique comptable sur les baux d'exploitation		-	-	-	-	11.412	11.412
Redressement au coût historique des actifs financiers destinés à la vente		-	-	-	68.837	-	68.837
Au 1er janvier 2008 - rappel		12.808.863	-	11.830	36.559	10.613.811	23.471.063
Capitalisation des dividendes de l'exercice 2007	29	750.000	-	-	-	(750.000)	-
Titres de participation émis au courant de l'exercice	21	6.586.751	322.899	-	-	-	6.909.650
Prime d'émission d'actions à travers la capitalisation des bénéfices non redistribués	21	9.852.399	-	(2.788)	-	(9.852.399)	-
Total consolidé du bénéfice (de la perte) réalisé(e) au titre de l'exercice		-	-	9.042	(807.967)	1.911.084	1.100.329
Au 31 décembre 2008		29.998.013	322.899	9.042	(771.408)	1.922.496	31.481.042
Au 1er janvier 2009		29.998.013	322.899	9.042	(771.408)	1.922.496	31.481.042
Dividende déclaré au titre de l'exercice 2008	29	-	-	-	-	(480.000)	(480.000)
Emission d'actions par capitalisation des dividendes de l'exercice 2008	29	13.262	14.720	-	-	-	27.982
Résultat consolidé au titre de l'exercice		-	-	202.252	(53.024)	5.695.278	5.844.506
Au 31 décembre 2009		30.011.275	337.619	211.294	(824.432)	7.137.774	36.873.530

Etat de Variation des Flux de la Trésorerie au Titre de l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2009

	Notes	2009 US\$	2008 US\$
TRESORERIE GENEREE PAR L'EXPLOITATION			
Bénéfice d'exploitation		5.695.278	1.911.084
Ajustement des :			
Perte (Bénéfice) sur cession d'immobilisations		6.829	(158.678)
Bénéfice sur immobilisations en placement	4	(756.765)	(496.937)
Amortissements	10	166.562	151.374
Amortissement des actifs incorporels	11	100.431	99.258
Amortissement des baux commerciaux payés d'avance	26	(815)	(815)
Excédent de réévaluation sur cession d'immobilisations		-	(11.830)
Variations :			
De la réserve des primes non encaissées	25	4.425.362	2.286.283
Du passif découlant des contrats de réassurance		1.422.127	2.649.411
Des dépôts chez les compagnies cédantes		23.578	(407.633)
Des dépôts dus aux rétrocessionnaires		24.681	79.517
Des créances découlant des contrats de réassurance		305.606	1.461.291
Des engagements techniques des rétrocessionnaires		(246.269)	(971.842)
Créances découlant des régimes de récession		(1.480.955)	(741.124)
Des créanciers divers		(2.659)	80.816
Des débiteurs divers		220.042	(136.721)
Trésorerie nette générée par l'exploitation		9.903.033	5.793.454
TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS			
Acquisition des immobilisations	10	(241.911)	(1.060.358)
Acquisition des actifs incorporels	11	-	(6.827)
Acquisition des titres de participation cotés à la bourse	13(ii)	(164.560)	(1.954.161)
Investissement net des effets publics à terme		(2.279.120)	(2.061.600)
Acquisition d'immobilisations en placement	12	(1.256.592)	-
Recettes générées par la cession d'immobilisations		363	258.442
Trésorerie nette utilisée pour les placements de fonds		(3.941.819)	(4.824.504)
TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS			
Revenu des émissions d'actions		27.982	6.909.650
Dividendes redistribués	29	(480.000)	(7.187)
Trésorerie nette (utilisée pour)/générée par les placements de fonds		(452.018)	6.902.463
AUGMENTATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS		5.509.196	7.871.413
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 1ER JANVIER		37.210.570	29.339.157
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 31 DECEMBRE	32	42.719.766	37.210.570

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2009

1 PROCEDURES COMPTABLES

(a) Déclaration de conformité aux Normes de Publication des Rapports Financiers

Les comptes financiers de la Compagnie ont été élaborés dans le strict respect des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers.

(b) Adoption des Nouvelles Normes Internationales Révisées de Publication des Rapports Financiers.

i) Normes, modifications et interprétations en vigueur au moment de la période de présentation du présent rapport ou après le 1er janvier 2009

La Compagnie reconnaît pertinentes et prend en compte les normes, les modifications et les interprétations suivantes entrées en vigueur en 2009:

Les dispositions du Chapitre 7 des Normes de Publication de l'Information Financière Internationale Relatives à l'Amélioration des Procédures de Divulgence des Instruments Financiers

La Commission des Normes Comptables Internationales a publié, en mars 2009, de nouvelles procédures portant modification du Chapitre 7 des Normes de Publication de l'Information Financière. Ces modifications préconisent le renforcement des procédures de divulgation des informations financières relatives aux modalités d'estimation à la valeur réelle et au risque de liquidité. Ces modifications recommandent notamment que les procédures de divulgation des informations financières relatives aux modalités d'estimation à la valeur réelle prennent en compte le niveau de hiérarchie d'estimation à la valeur réelle. L'adoption des modifications entraîne la divulgation d'éléments d'information supplémentaires mais ne comporte, en réalité, aucune incidence concrète sur la situation financière (bilan) ou le revenu consolidé de la Compagnie.

Les dispositions du Chapitre 1 des Normes Comptables Internationales Relatives à la Présentation des Comptes Financiers

La version révisée du Chapitre 1 des Normes Comptables Internationales a été publiée en septembre 2007. Elle interdit la présentation des rubriques des recettes et des dépenses (c'est-à-dire les variations de fonds propres non liés aux actionnaires) dans le compte de variations de fonds propres, et recommande la présentation des fonds propres non liés aux actionnaires en séparant les variations de fonds propres liés aux actionnaires dans un compte de résultat consolidé. En revanche, la Compagnie présente dans le compte de variations de fonds propres tous toutes les variations de fonds propres liées aux actionnaires, alors que toutes les variations de fonds propres non liées aux actionnaires sont présentées dans le compte de résultat consolidé. Conformément aux dispositions des modifications introduites en janvier 2008 dans le Chapitre 1 Normes Comptables Internationales, chaque volet des fonds propres, y compris tout élément de tout autre compte de résultat consolidé devraient faire l'objet d'un rapprochement entre les montants de report en début d'exercice et en fin d'exercice. L'adoption de ces modifications n'a aucune incidence concrète sur les bénéfices non redistribués.

La Compagnie a présenté trois comptes de bilan (situation financière de l'entreprise) dans les présents états financiers en raison du fait que les procédures comptables appliquées ont été adoptées de manière rétrospective, la procédure de redressement des chiffres des comptes financiers, elle-même, s'est effectuée de manière rétrospective, ou bien qu'elle a modifié le classement des rubriques dans les comptes financiers, ce qui s'est répercuté sur la présentation du compte de bilan au début de la première période de comparaison.

Les normes et interprétations suivantes sont entrées en vigueur en 2009, mais n'ont pas eu la moindre incidence sur les opérations de la Compagnie, à savoir :-

- Les dispositions du Chapitre 32 des Normes Comptables Internationales et du Chapitre 1 des Normes Comptables Internationales Relatives aux Instruments Financiers Encaissables et aux Obligations Découlant de la Liquidation.
- Les dispositions du Chapitre 13 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière Relatives aux Programmes de Fidélisation de la Clientèle

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(b) Adoption des Nouvelles Normes Internationales Révisées de Publication des Rapports Financiers (Suite)

i) Normes, modifications et interprétations en vigueur au moment de la période de présentation du présent rapport ou après le 1er janvier 2009 (Suite)

- Les dispositions du Chapitre 8 des Normes de Publication de l'Information Financière Internationale Relatives aux Secteurs d'Exploitation
- Les dispositions du Chapitre 23 des Normes Comptables Internationales Relatives aux Coûts d'Emprunt
- Les dispositions du Chapitre 16 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière Relatives aux Couvertures d'un Investissement Net dans une Activité à l'Etranger

ii) Normes et Interprétations déjà publiées mais en attente d'adoption effective

Les normes et interprétations suivantes ont déjà été publiées et sont impératives pour les exercices comptables commençant le 1er juillet 2009 ou au-delà de cette date, mais ne présentent aucun intérêt pur la Compagnie. Ce sont:-

- Les dispositions du Chapitre 1 des Normes de Publication de l'Information Financière Internationale et du Chapitre 27 des Normes Comptables Internationales Relatives au Coût d'un Investissement dans une Filiale, une Entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée
- Les dispositions du Chapitre 3 des Normes de Publication de l'Information Financière Internationale Relatives aux Regroupements d'Entreprises
- Les dispositions du Chapitre 27 des Normes Comptables Internationales Relatives aux Etats Financiers consolidés et Individuels
- Les dispositions du Chapitre 39 des Normes Comptables Internationales Relatives aux Instruments Financiers : Comptabilisation et Evaluation intitulé 'éléments couverts éligibles'
- Les dispositions du Chapitre 17 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière Relatives à la Distribution des Actifs Non Monétaires aux Actionnaires
- Les dispositions du Chapitre 18 du Rapport du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière Relatives aux Transferts d'Actifs des Clients

iii) Adoption anticipée des normes

La Compagnie n'a procédé, en 2009, à aucune adoption anticipée des normes nouvelles ou révisées.

(c) Base de l'élaboration des comptes

Les présents états financiers ont été élaborés conformément aux Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers. Les comptes sont libellés en Dollars américains (US\$) et élaborés sur la base de la conversion de leur valeur d'origine, en prenant en compte les modifications introduites par la réévaluation de certaines immobilisations et le report des immobilisations en placement et des éléments d'actifs destinés à la vente estimés à leur valeur réelle et des actifs amortis estimés à leurs montants résiduels

L'élaboration des états financiers dans le strict respect des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers nécessite le recours aux estimations et aux postulats qui déterminent les montants enregistrés des éléments d'actif et du passif ainsi que la déclaration des éléments éventuels de l'actif et du passif à la date des états financiers, et les montants enregistrés des recettes et des dépenses au courant de l'exercice comptable concerné. Malgré le fait que ces estimations reposent sur les meilleurs informations détenues par les Administrateurs en matière d'actions et d'événements ayant trait à cet exercice, les résultats réels peuvent, en dernière analyse, s'avérer différents de ces estimations. C'est la raison pour laquelle la remise en question de ces estimations et hypothèses de travail s'impose de temps en temps en vue de coller aux réalités du jour.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(d) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'Exploitation

i) *Souscription de primes*

La comptabilisation des primes brutes souscrites et de leurs charges connexes se fonde sur les rapports des compagnies cédantes.

Les primes relevant d'une période à risqué expiré sont considérées comme acquises et comptabilisées comme des recettes encaissées au courant de la période, à l'inverse de la prime afférente à la période restant à courir du risque qui, elle, est considérée comme une provision pour prime non acquise.

Les commissions perçues sont comptabilisées à titre de recettes effectives réalisées au courant de l'exercice où elles ont été encaissées.

ii) *Rétrocessions*

Les primes de rétrocession exigibles sont comptabilisées au titre des périodes correspondant respectivement à l'échéance de l'encaissement du revenu de prime et au moment de la survenance du sinistre.

La Compagnie utilise les mécanismes de rétrocession aux fins d'accroissement de sa capacité globale de souscription, de diversification de son risque de réassurance et de réduction de son risque de sinistre sur la réassurance présumée, du fait d'une catastrophe. La cession des risques aux rétrocessionnaires ne dispense pas l'entreprise de ses obligations de couverture de risques contractées envers les sociétés cédantes. La Compagnie est censée évaluer de manière systématique la situation financière de ses rétrocessionnaires. Les primes et les sinistres cédés dans le cadre des contrats/traités de rétrocession sont comptabilisés à titre de réductions des primes acquises et de sinistres survenus.

La portion des sinistres des rétrocessionnaires en attente de règlement et les provisions pour primes non acquises sont comptabilisées dans le compte de bilan.

iii) *Sinistres encourus*

Les sinistres encourus englobent les sinistres payés au courant de l'année ainsi que les changements intervenus dans la provision des sinistres à payer. Les sinistres payés représentent l'ensemble des règlements effectués au courant de l'année, qu'il s'agisse des accidents survenus au courant de l'exercice concerné que de ceux qui se sont produit auparavant. Les sinistres à payer représentent l'estimation au coût le plus élevé des règlements de l'ensemble des sinistres découlant des accidents survenus avant la date de l'élaboration des comptes de bilan, mais non réglés à cette date. Les sinistres à payer sont calculés sur la base des meilleures informations disponibles au moment de la clôture des écritures de l'exercice et comportent la provision des sinistres survenus mais non déclarés (SSND).

iv) *Revenus d'intérêt (Intérêts créditeurs)*

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode du temps écoulé en prenant en compte le rendement effectif sur le capital impayé.

v) *Revenus de dividendes*

Les dividendes sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel est convenu le droit de recevoir le paiement.

(c) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'Exploitation (Suite)

vi) *Revenus locatifs*

Les revenus de location sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel ils ont été encaissés.

Tous les revenus de placement sont imputés déduction faite des frais de placement.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(e) Conversion des monnaies

i) Monnaie de transaction et de présentation des comptes

En dépit de la domiciliation de la Compagnie au Kenya dont la monnaie officielle de transaction est le Shilling kenyan (Ksh), le rayon d'activités de la Compagnie s'étend sur plusieurs pays, ce qui contraint la ZEP-RE à opérer avec plusieurs monnaies nationales. Pour cette raison, la Compagnie a adopté le dollar américain (US\$) comme monnaie de support et de comptabilisation de ses prestations commerciales. Les éléments monétaires de l'Actif et du Passif de la Compagnie libellés en différentes monnaies fonctionnelles des Etats membres sont convertis en dollars des Etats Unis d'Amérique (Dollar américain/US\$) en utilisant la méthode du taux de clôture. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés dans ces monnaies fonctionnelles sont reconvertis aux taux en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les éléments non monétaires évalués au coût historique d'une monnaie autre que le dollar américain (US\$) ne sont pas reconvertis.

ii) Transactions et soldes de clôture

Les différentes opérations commerciales effectuées au courant de l'exercice en devises différentes du Dollar des Etats Unis d'Amérique (US\$) sont converties aux taux de change en vigueur lors de l'exécution des contrats commerciaux. Les profits ou les pertes découlant de ces opérations commerciales sont comptabilisés dans le Compte de Résultat Consolidé.

Les soldes de clôture sont convertis en Dollars des Etats Unis d'Amérique aux taux en vigueur lors de l'élaboration du bilan. Les profits ou pertes de conversion correspondant aux actifs réalisables à court terme et aux engagements à court terme sont comptabilisés dans le Compte de Résultat Consolidé.

(f) Immobilisations

Les immobilisations de la Compagnie, dans l'ensemble, sont, à l'origine, comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les immeubles bâtis et les propriétés foncières sont par conséquent comptabilisés à leur valeur commerciale, établie sur la base des estimations triennales calculées par des Experts immobiliers indépendants, déduction faite de la valeur d'amortissement. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées sur la base du coût historique, déduction faite de la valeur d'amortissement.

Les augmentations de valeur constatées dans le montant de report des terrains et immeubles découlant des réévaluations sont crédités au compte de la réserve de réévaluation. Les diminutions de valeur censées compenser les augmentations précédentes du même élément d'actif sont imputées dans le compte de la réserve de réévaluation. Toutes les autres diminutions de valeur sont comptabilisées dans le Compte de Résultat Consolidé.

Tout amortissement cumulé à la date de réévaluation est résorbé par le montant brut d'imputation de l'élément d'actif.

Les propriétés foncières libres ne font l'objet d'aucun amortissement. Les amortissements des autres immobilisations sont calculés sur la base de la méthode linéaire afin de déduire le coût de chaque élément d'actif, ou alors sur la base du montant réévalué, par rapport à la valeur résiduelle en se référant à l'estimation de la durée d'utilisation de l'élément d'actif. L'estimation de la durée d'utilisation de chaque élément d'actif est la suivante :

Immeubles	50 ans
Matériel Roulant	4 ans
Mobilier de Bureau et Agencement	8 ans
Equipements de Bureau	8 ans
Mobilier et Agencements de Résidences	8 ans
Ordinateurs	3 ans

La propriété louée à bail est comptabilisée comme un paiement effectué à l'avance et est amortie durant la période de bail.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(f) Immobilisations (Suite)

Les profits et les pertes sur cession d'immobilisations, d'équipements et autres matériels sont déterminés en fonction de leurs montants de report.

(g) Actifs incorporels – Logiciels informatiques

Les licences d'exploitation des logiciels informatiques acquis par la Compagnie sont incorporées dans les matériels/équipements de l'entreprise sur la base des coûts encourus relatifs à l'acquisition et à la mise en service des logiciels spécifiques. Ces coûts respectifs sont amortis en fonction de leurs durées de vie utile estimative (censées ne pas excéder 5 ans)

Les coûts associés au développement ou à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés à titre de dépenses encourues par l'entreprise. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Compagnie, et susceptible de générer des avantages économiques supérieurs aux coûts d'utilisation de plus d'une année, sont imputés dans la rubrique des actifs incorporels. Ces coûts sont amortis sur la base de leur durée de vie utile estimative.

(h) Immobilisations en Placements

Les immobilisations en placement englobent les propriétés foncières et les immeubles appartenant à la Compagnie destinés à la génération de revenus locatifs et/ou à l'évaluation du capital social de la Compagnie. Elles sont comptabilisées à leur valeur réelle, calculée chaque année par des Experts immobiliers indépendants. L'estimation de la valeur réelle de l'immobilisation est basée sur les prix en vigueur dans le marché réajusté, le cas échéant, en fonction de la différence de nature, de l'état ou de l'emplacement de l'immobilisation précise.

Les immobilisations en placement ne sont pas soumises à l'amortissement. Les variations de leur montant d'imputation entre les dates d'enregistrement dans le bilan s'effectuent à travers le Compte de Résultat Global Consolidé.

Lors de la cession d'une immobilisation en placement, la différence entre le produit de la cession et le montant d'imputation est porté au débit ou au crédit du Compte de Résultat Global Consolidé.

(i) Provision pour créances douteuses et irrécouvrables

La constitution des provisions aux fins de couverture des effets à recevoir s'effectue lorsque, de l'avis des administrateurs, le recouvrement de la créance s'avère douteux. L'ensemble des provisions constituées au courant de l'exercice, déduction faite des montants bénéficiant d'une remise et des recouvrements des créances douteuses précédemment passées en pertes et profits et transférées dans le Compte de Résultats d'exploitation. Les créances douteuses sont partiellement ou entièrement passées en pertes et profits après confirmation du montant de la perte.

(j) Recettes comptabilisées d'avance

Cette rubrique représente la valeur comptable originale de la propriété foncière de la Compagnie (évaluée par les Experts immobiliers en 1994). Ce terrain non bâti était une donation du gouvernement kenyan à la ZEP-RE. L'amortissement de ce montant est fonction de la période du bail et est évalué net d'imputation au compte de pertes et profits.

(k) Droits de l'agent

L'estimation de l'engagement financier pour le droit aux jours de congé annuel cumulés des agents à la date d'établissement du bilan est comptabilisée comme une accumulation de dépenses.

Les droits aux indemnités sont comptabilisés lorsqu'ils échoient aux agents en droit d'y prétendre. En raison des services rendus par les agents en droit d'y prétendre jusqu'à la date de l'établissement du bilan, la Compagnie constitue une provision fondée sur l'estimation de la gratification annuelle.

La Compagnie dispose d'une caisse de prévoyance consistant en un programme de cotisation pour ses employés. Les avoirs de ce système de cotisation sont détenus dans des fonds séparés dont la gestion

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(k) Droits de l'agent (Suite)

est confiée à un administrateur des fonds. Les ressources de la Caisse de prévoyance de la Compagnie proviennent des versements des cotisations effectués par les employés et par l'employeur.

Les cotisations de la Compagnie au programme de prévoyance sont imputées lors des échéances de paiement des agents.

(l) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents sont comptabilisés au coût historique dans le compte du bilan. Dans le cadre de l'Etat de Variation du Flux de la Trésorerie, les liquidités et équivalents englobent les espèces en caisse/ espèces disponibles, les dépôts bancaires, les divers placements hautement liquides à court terme dont les échéances initiales sont fixées à 6 mois au maximum.

(m) Créances et dettes liées aux contrats de réassurance

Les créances et dettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles. Il s'agit notamment des montants dus aux compagnies cédantes et rétrocessionnaires et aux sociétés de courtage. Au cas où il existe des éléments concrets en mesure de confirmer la dépréciation de la créance de réassurance, la Compagnie est absolument tenue de réduire la valeur comptable de ladite créance de réassurance, et d'imputer le montant de cette dépréciation dans le Compte de Résultat Global Consolidé. La Compagnie rassemble les éléments de preuve justifiant la dépréciation de la créance de réassurance en recourant au même procédé en vigueur pour les prêts et créances. Le calcul de la dépréciation d'une créance peut également s'effectuer selon la méthode utilisée pour l'estimation des actifs financiers.

(n) Instruments financiers

La comptabilisation d'un élément d'actif ou du passif financier s'effectue lorsque l'entreprise devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

a) Actifs financiers

Classification

Les placements et investissements de la Compagnie sont classés en fonction des catégories suivantes : les actifs financiers estimés à leur juste valeur, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les créances, les avances de salaires et les effets à recevoir, les actifs financiers arrivés à échéance et les actifs financiers destinés à la vente. La Direction générale (la Compagnie) fixe la classification de ses investissements à la reconnaissance/confirmation de leurs valeurs d'origine réelles et revoit leurs valeurs à chaque date sur laquelle porte la publication des données.

i) Actifs financiers estimés à la valeur réelle, à travers les bénéfices ou pertes réalisés

Cette catégorie de classification comporte deux sous-classes : les actifs financiers acquis aux fins de transaction commerciale et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés dès le commencement. L'élément d'actif financier est classé dans cette catégorie dès le commencement, si son acquisition relève essentiellement de la finalité d'une vente programmée à court terme, s'il figure dans les portefeuilles des actifs financiers dont la certitude d'une vente à court terme est en mesure de rapporter des bénéfices à la Compagnie, ou si la Compagnie a, de manière souveraine, décidé de le désigner de cette manière. Aux dates du 31 décembre 2009 et du 31 décembre 2008, la Compagnie ne dispose d'aucun actif financier correspondant à cette catégorie.

ii) Créances et effets à recevoir

Les créances et effets à recevoir constituent des actifs financiers non dérivés comportant des paiements fixes ou chiffrables non cotés dans un marché actif, autres que ceux que la Compagnie entend vendre à terme ou bien ceux qu'elle a désignés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés ou bien destinés à la vente. Les créances, les effets à recevoir découlant des contrats de réassurance et de rétrocession et des débiteurs divers de la Compagnie appartiennent à cette catégorie.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(n) Instruments financiers (Suite)

iii) Actifs financiers arrives à échéance

Les actifs financiers arrivés à échéance sont des actifs financiers non dérivés constitués de paiements fixes chiffrables et des échéances fixes – autres que ceux correspondant à la définition des Créances et Effets à recevoir – que la Direction générale de la Compagnie se propose et a la possibilité de détenir jusqu'à échéance. Les bons de trésor du gouvernement relèvent de cette catégorie d'actifs financiers.

iv) Actifs financiers destinés à la vente

Les actifs financiers destinés à la vente comportent des actifs financiers non dérivés qui sont, soit assignés à cette catégorie, soit classés dans l'une ou l'autre des différentes catégories déterminées. Les placements de la Compagnie sous forme de titres de participation inscrits ou non inscrits à la bourse des valeurs mobilières relèvent de cette catégorie.

Imputation comptable des actifs financiers

Les acquisitions et les ventes des investissements/placements sont comptabilisées à la date à laquelle s'est effectuée l'opération notamment la date à laquelle la Compagnie s'engage à acheter ou vendre dans leur valeur réelle, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les coûts de transaction qui sont directement imputables à leur acquisition. Les investissements sont rayés des écritures comptables lorsque les droits de percevoir les liquidités procédant de ces investissements sont arrivés à expiration ou alors s'ils ont été cédés et si la Compagnie a, de son côté, également transféré en substance tous les risques et avantages rattachés à la propriété.

Les actifs financiers destinés à la vente et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont par la suite imputés à leur juste valeur. Les créances et effets à recevoir et les actifs financiers arrivés à terme sont comptabilisés au coût amont en recourant à la méthode de calcul d'intérêt linéaire. Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés découlant des changements de valeur réelle de la catégorie des actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont incorporés dans le Compte des Pertes et Profits de la période dont ils procèdent. Les bénéfices et pertes non réalisés découlent des changements de la valeur réelle des avoirs incorporés dans le capital social. Lorsque les valeurs classées dans le capital social comme destinées à la vente sont en effet vendues ou dépréciées les ajustements cumulés de leur valeur réelle sont incorporés dans le compte des pertes et profits comme bénéfices/pertes réalisés sur les actifs financiers.

Les valeurs réelles des placements cotés à la bourse des valeurs sont calculées sur la base des cours acheteurs réels. S'agissant des titres de participation dont l'estimation à la valeur réelle est aléatoire, leur estimation s'effectue au coût d'acquisition, déduction faite du montant de la valeur dépréciée.

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date du bilan, la Compagnie procède à l'évaluation de ses actifs financiers afin de constater, s'il y a lieu, la dépréciation de l'un de ses éléments (ou groupe d'éléments). Il est question de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers et de pertes de dépréciation lorsque l'on détient les preuves matérielles d'une diminution de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier ('un événement de perte/sinistre') et lorsque l'événement ou les événements de perte (sinistres) se répercutent sur l'estimation des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peuvent être estimés de manière fiable.

Les preuves matérielles de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers comportent des faits faciles à observer signalés à l'attention de la Compagnie et portant sur les événements de pertes suivants:

- a) Les difficultés financières importantes des partenaires de la Compagnie ;
- b) La violation des dispositions contractuelles, telles que le manquement aux obligations de

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(n) Instruments financiers (Suite)

- remboursement des intérêts ou du capital;
- c) L'octroi par la Compagnie à son partenaire, d'une concession qu'elle n'aurait par ailleurs pas envisagé d'allouer, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur;
- d) La probabilité de plus en plus envisageable d'une faillite ou d'une restructuration financière du partenaire commercial;
- e) La disparition d'un marché prospère au détriment de cet actif financier en raison de difficultés financières; ou bien
- f) L'apparition des faits concrets visant à confirmer une diminution mesurable des futurs flux de trésorerie relevant d'un groupe d'actifs financiers évalués dès la première opération de leur comptabilisation, même s'il n'est pas encore possible de localiser la diminution de chaque élément d'actif financier du groupe, pris de manière isolée, à savoir:
 - Les changements défavorables portant atteinte à la solvabilité des partenaires commerciaux du groupe ;
 - Les conjonctures économiques nationales ou locales comportant des répercussions négatives sur les actifs du groupe.

La période estimée entre l'avènement de la détérioration et sa découverte par la Compagnie pour chaque portefeuille concerné selon les explications ci-dessous.

(i) Actifs comptabilisés au coût amorti

La Compagnie cherche d'abord à constater l'existence, d'une part, de la preuve matérielle de la dépréciation de chaque élément d'actif pris de manière isolée et présentant une importance individuelle, et ensuite, celle de la preuve de la dépréciation singulière ou collective des actifs financiers qui, pris de manière isolée, ne présentent pas d'importance individuelle. Si la Compagnie décide qu'il n'existe aucune preuve matérielle de dépréciation d'un actif financier évalué de manière isolée, quelle que soit le degré d'importance de cet élément d'actif, elle incorpore cet élément d'actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques similaires de risque de crédit et les évalue de manière collective en vue de déterminer leur dépréciation. Les actifs évalués de manière isolée aux fins de détermination de leur dépréciation et pour lesquels la perte de valeur est ou continue d'être comptabilisée ne sont pas incorporés dans l'évaluation collective de la dépréciation.

S'il existe des preuves matérielles confirmant une perte de valeur subie par la Compagnie sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte encourue est évalué à titre de différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie (à l'exception des futures pertes de crédit non encore encourues), escomptée au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument financier. La valeur comptable de l'élément d'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est imputé dans le compte de résultat global consolidé. Si un prêt ou un élément d'actif arrivé à échéance comporte un taux d'intérêt variable, le taux d'actualisation utilisé pour mesurer la perte de valeur est le taux d'intérêt effectif actuel déterminé en vertu du contrat. Pour des raisons pratiques, la Compagnie peut évaluer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant un prix facile à vérifier en vigueur dans le marché.

Le calcul de la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie d'un actif financier garanti reflète les flux de trésorerie susceptibles de résulter de la saisie, après déduction des coûts d'acquisition et de vente des biens grevés, que la probabilité de saisie soit envisagée ou ne le soit pas.

Pour des raisons d'évaluation collective d'une dépréciation d'éléments d'actifs financiers, le regroupement des actifs financiers s'effectue sur la base des caractéristiques similaires de risque de crédit (à savoir, sur la base du processus de classification de la Compagnie qui prend en compte le type d'élément d'actif, le secteur d'activité, l'emplacement géographique, le type de garantie, le statut des actifs financiers arrivés à échéance et bien d'autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques jouent un rôle extrêmement

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

(n) Instruments financiers (Suite)

important dans la détermination de la valeur des futurs flux de trésorerie pour les groupes de ces actifs, car elles permettent de connaître la capacité des débiteurs à payer tous les montants dus conformément aux conditions contractuelles des actifs faisant l'objet d'une évaluation.

L'estimation des flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers évalués de manière collective aux fins de détermination de la dépréciation s'effectue sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs du groupe et de l'expérience historique des pertes sur des actifs présentant des caractéristiques de risque semblables à ceux du groupe. L'expérience historique des pertes est ajustée sur la base des données actuelles observables en vue de refléter les effets des conditions réelles qui n'ont pas eu d'incidence négative sur la période de référence de l'expérience historique des pertes et de supprimer les effets négatifs des conditions de la période historique qui n'existent pas à l'heure actuelle.

S'il advient, dans une période ultérieure, que le montant de la perte de valeur diminue et que cette diminution soit objectivement associée à un événement survenant après l'imputation de la dépréciation (comme dans le cas d'une amélioration de la solvabilité du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par ajustement du compte de provision. Le montant de la reprise est imputé dans le compte de résultat global.

(ii) Actifs comptabilisés à la juste valeur

Dans le cas d'espèce des placements de capitaux propres classés comme actifs financiers destinés à la vente, l'on prend en compte, dans la détermination de la perte de valeur de ces éléments d'actifs financiers, la baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre de participation au dessous de son coût. S'il existe une telle évidence pour les actifs financiers destinés à la vente, la perte cumulée – évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier précédemment imputé dans le compte de pertes et profits - est retirée de tout autre compte de recettes global et comptabilisée dans le compte de résultat global consolidé. Les pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat global sur les instruments des capitaux propres ne sont pas reprises par le compte de revenu global. Si, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument d'emprunt classé comme actif financier destiné à la vente augmente et que l'augmentation de valeur est associée, de manière objective, à un événement survenant après l'imputation de la perte de valeur dans le compte de pertes et profits, la perte de valeur est reprise par le compte de résultat global.

b) Passifs financiers

Les passifs financiers sont, à l'origine, comptabilisés à leur juste valeur. Après l'imputation initiale, la Compagnie évalue tous les passifs financiers au coût amorti.

(o) Dividendes

Les dividendes exigibles sur les actions régulières sont imputés comme dépenses à la rubrique du capital social au titre de la période effective de leur déclaration. Les dividendes à recevoir sont comptabilisés dans la rubrique des recettes au titre de la période effective déterminant le droit de leur redistribution.

(p) Impôts et taxes

En vertu des dispositions de l'Article 7 de l'Accord de siège signé entre le Gouvernement du Kenya et la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), la Compagnie est exonérée de toute forme d'impôt et de taxe.

(q) Données comparées

Les chiffres comparés, le cas échéant, ont été ajustés aux fins de conformité avec les changements intervenus dans la présentation des comptes de l'exercice en cours. Pour être plus précis, les chiffres comparés ont été revus en vue d'inclure la valeur de la propriété en bail dans le compte d'immobilisations fixes à leur juste valeur.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

2 CREATION DE LA COMPAGNIE

La Compagnie a été créée par les Etats membres de la Zone d'Echanges Préférentiels (qui s'appellera plus tard le COMESA). Elle a pour mission de :

- Promouvoir le développement de l'industrie des assurances et de la réassurance et de la sous-région du COMESA,
- Renforcer les capacités nationales, sous-régionales de souscription de contrats et de rétention financière, et
- Promouvoir le développement économique de la sous-région.

Le Siège social et la Direction Générale de la Compagnie sont domiciliés au Kenya. La Compagnie dispose également de Bureaux Régionaux en Zambie, au Cameroun et d'un Bureau Direct de Souscription, Retakaful Window au Soudan.

3 REVENU BRUT DE PRIME

(i) Répartition sectorielle (par branche d'assurance)

L'analyse du revenu brut de prime entre les principales branches d'assurance se présente comme suit:

Branches d'assurance	2009 US\$	2008 US\$
Immobilier	24.771.466	18.977.819
Risques divers	13.124.339	10.140.697
Automobile	5.925.244	4.373.189
Risques maritimes	5.988.376	4.765.831
Risques aériens	258.346	191.379
Assurance Vie	5.681.140	7.537.585
	<u>55.748.911</u>	<u>45.986.500</u>
	=====	=====

(ii) Répartition géographique

Région	2009		2008	
	Primes brutes	%	Primes brutes	%
COMESA	41.595.720	74,61	34.195.903	74,36
Hors COMESA (Afrique)	11.772.110	21,12	9.748.472	21,20
Divers	2.381.081	4,27	2.042.125	4,44
Total	<u>55.748.911</u>	<u>100,00</u>	<u>45.986.500</u>	<u>100,00</u>
	=====	=====	=====	=====

(iii) Répartition par type de contrat de réassurance

	2009		2008	
	Primes brutes	%	Primes brutes	%
Traités proportionnels	40.223.432	72,15	32.605.870	70,90
Traités non-proportionnels	11.853.871	21,26	9.509.690	20,68
Contrats facultatifs	3.671.608	6,59	3.870.940	8,42
Total	<u>55.748.911</u>	<u>100,00</u>	<u>45.986.500</u>	<u>100,00</u>
	=====	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

4 REVENU DE PLACEMENTS/INVESTISSEMENTS	2009	2008
	US\$	US\$
Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	985.239	1.037.166
Intérêts générés par les liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	1.546.957	1.466.186
Revenus locatifs	813.609	885.966
Revenu du dividende	65.914	53.457
Intérêts d'emprunts à recevoir	7.769	9.438
Bénéfice net sur immobilier en placement (Note 12)	756.765	496.937
	-----	-----
	4.176.253	3.949.150
	=====	=====
5 SINISTRES BRUTS SURVENUS		
Sinistres bruts réglés	25.248.634	19.638.900
Changements intervenus dans les sinistres non réglés	2.131.113	1.965.411
	-----	-----
	27.379.747	21.604.311
	=====	=====
6 FRAIS D'EXPLOITATION ET FRAIS DIVERS		
Salaires et indemnités versés aux employés (Note 9)	2.111.412	2.214.357
Rémunération des Commissaires aux comptes	20.000	18.000
Dépenses engagées au titre de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	205.987	195.240
Amortissement (Note 10)	166.562	151.374
Amortissement des actifs incorporels (Note 11)	100.431	99.258
Pertes de change	426.529	6.483.827
Coût de dépréciation des créances douteuses		
- Créances sur primes de réassurance (Note 14)	896.000	(125.592)
Travaux de réparation et d'entretien	97.915	173.972
Impôts et taxes sur primes	286.411	183.024
Frais de location immobilière	15.097	42.122
Frais divers	908.814	906.710
	-----	-----
	5.235.158	10.342.292
	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

7 RESULTAT D'EXERCICE

(a) Le bénéfice attribuable aux Actionnaires arrêté dans les comptes financiers de la Compagnie se chiffre à 5.695.278 US\$ (contre 1.911.084 US\$ en 2008).

(b) AVANT REDRESSEMENT DES CHIFFRES DE L'EXERCICE

	US\$
Résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2008	
- Selon les chiffres précédents	1.910.269
- Avant redressement des chiffres de l'exercice	815

- Selon les chiffres redressés	1.911.084
	=====

Par redressement des chiffres avant l'exercice, dans le cas d'espèce, il faut entendre la modification des procédures comptables (conventions comptables) pour le terrain à bail qui, lors des précédents exercices, était enregistré dans la rubrique des baux d'exploitation payés d'avance et qui, à l'heure actuelle, est reclassé dans la rubrique des immobilisations en placement.

8 BENEFICE PAR ACTION NOMINALE

Bénéfice attribuable aux Actionnaires	5.695.278	1.911.084
	=====	=====
Nombre d'actions émises	30.011.275	29.998.013
	=====	=====
Bénéfice de base par action et bénéfice dilué par action	0.190	0.064
	=====	=====

Le calcul du bénéfice par action ordinaire s'effectue sur la base de la division du bénéfice attribuable aux Actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions émises.

Dans les comptes de la Compagnie, il n'existe, à la date du 31 décembre 2009, aucune action potentiellement diluée en circulation (tout comme il n'y avait rien à signaler en 2008). Le bénéfice dilué par action est par conséquent identique au bénéfice de base par action.

9 SALAIRES ET INDEMNITES VERSEES AUX AGENTS

	2009 US\$	2008 US\$
Frais du personnel, à savoir :		
- Salaires et coûts salariaux	1.632.864	1.739.614
- Indemnités	214.290	211.319
- Cotisations versées à la Caisse des Pensions des employés	85.695	85.320
- Provision pour congés annuels	10.089	18.134
- Allocation d'éducation pour enfants	142.553	132.791
- Dépenses domestiques (des ménages)	15.914	18.569
- Autres frais de personnel	10.006	8.610
	-----	-----
	2.111.412	2.214.357
	=====	=====

Les effectifs de la Compagnie à la fin de l'exercice 2009 se chiffraient à 38 agents (contre 36 en 2008).

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

10 IMMOBILISATIONS	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Coût ou Estimation	2.005.735	2.452.022	1.544.861
Amortissements cumulés	(536.537)	(512.710)	(423.811)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Valeur comptable nette	1.469.198	1.939.312	1.121.050
	=====	=====	=====
Propriété foncière libre / à bail	-	572.906	99.764
Propriétés immobilières	1.071.011	692.561	698.430
Propriété en construction	-	238.545	-
Ordinateurs et équipements de bureau	85.461	54.072	33.160
Mobilier et agencements	204.502	211.625	246.099
Parc roulant	108.224	169.603	43.597
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Valeur comptable nette	1.469.198	1.939.312	1.121.050
	=====	=====	=====

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

10 IMMOBILISATIONS (Suite)

	Propriété foncière libre/à bail	Immeubles	Parc roulant	Mobilier de bureau et agencements	Equipements de bureau	Ordinateurs et équipements informatiques	Propriété en construction	Total
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
COUT OU ESTIMATION								
Au 1er janvier 2008	99.764	736.482	112.513	376.502	101.001	118.599	-	1.544.861
Suppléments	572.906	-	187.382	14.389	12.134	35.002	238.545	1.060.358
Cessions d'immobilisations	(99.764)	-	(37.797)	-	(15.567)	(9.111)	-	(162.239)
Excédent de réévaluation	-	9.042	-	-	-	-	-	9.042
Au 31 décembre 2008	572.906	745.524	262.098	390.891	97.568	144.490	238.545	2.452.022
Au 1er janvier 2009	572.906	745.524	262.098	390.891	97.568	144.490	238.545	2.452.022
Suppléments	-	-	-	47.701	59.138	9.232	125.840	241.911
Cessions d'immobilisations	-	-	-	-	(48.368)	(28.026)	-	(76.394)
Excédent de réévaluation	-	128.719	-	-	-	-	-	128.719
Montant reclassé dans le Compte des Immobilisations en placement (Note 11)	(572.906)	-	-	-	-	-	(167.617)	(740.523)
Transferts	-	196.768	-	-	-	-	(196.768)	-
Au 31 décembre 2009	-	1.071.011	262.098	438.592	108.338	125.696	-	2.005.735

Le Cabinet d'évaluation immobilière GIMCO a procédé à l'estimation de la valeur des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie en vue de déterminer leur juste valeur. Cette opération régulièrement entreprise chaque année a été effectuée le 31 décembre 2009 sur la base de la valeur du marché libre..

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

10 IMMOBILISATIONS (Suite)

AMORTISSEMENTS CUMULES

	Propriété foncière libre/à bail	Immeubles	Parc roulant	Mobilier de bureau et agencements	Equipements de bureau	Ordinateurs et équipements informatiques	Propriété en construction	Total
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier 2008	-	38.052	68.916	130.403	79.603	106.837	-	423.811
Dépenses de l'exercice	-	14.911	61.376	48.863	7.230	18.994	-	151.374
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	-	(37.797)	-	(15.567)	(9.111)	-	(62.475)
Au 31 décembre 2008	-	52.963	92.495	179.266	71.266	116.720	-	512.710
Au 1er janvier 2009	-	52.963	92.495	179.266	71.266	116.720	-	512.710
Dépenses de l'exercice	-	20.570	61.379	54.824	10.614	19.175	-	166.562
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	-	-	-	(41.176)	(28.026)	-	(69.202)
Supprimées sur la réévaluation d'immobilisations	-	(73.533)	-	-	-	-	-	(73.533)
Au 31 décembre 2009	-	-	153.874	234.090	40.704	107.869	-	536.537

VALEUR COMPTABLE NETTE

Au 31 décembre 2009	143.368	1.071.011	108.224	204.502	67.634	17.827	-	1.612.566
Au 31 décembre 2008	572.906	692.561	169.603	211.625	26.302	27.770	238.545	1.939.312

VALEUR COMPTABLE NETTE – COUT DE BASE

Au 31 décembre 2009	24.004	861.804	108.224	204.502	67.634	17.827	-	1.283.995
Au 31 décembre 2008	572.906	683.701	169.603	211.625	26.302	27.770	238.545	1.930.452

S'agissant de certaines immobilisations entièrement amorties d'une valeur de 343.190 US\$ (contre 383.009 en 2008) dont la Compagnie maintient l'utilisation jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu d'imputation des amortissements lors de l'établissement des résultats de l'exercice. L'imputation des amortissements de ces éléments d'actifs au courant de l'exercice aurait donné lieu aux chiffres de 109.017 US\$ au titre de l'exercice 2009 (118.029 en 2008). L'estimation sur la base du coût historique des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie aurait conféré à ces éléments d'actifs des valeurs de 861.804 US\$ en 2009 et 1.256.607 US\$ en 2008.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

11 ACTIFS INCORPORELS – LOGICIELS INFORMATIQUES

	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Coût	730.284	730.284	723.457
Amortissements cumulés	(631.392)	(530.961)	(431.703)
Valeur comptable nette	98.892	199.323	291.754
Analyse des mouvements:			
	Licences	Autres	
COÛT	des logiciels	logiciels	Total
	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier 2008	550.001	173.456	723.457
Suppléments	-	6.827	6.827
Au 31 décembre 2008	550.001	180.283	730.284
Au 1er janvier 2009 et Au 31 décembre 2009	550.001	180.283	730.284
AMORTISSEMENTS CUMULES			
Au 1er janvier 2008	260.156	171.547	431.703
Dépenses de l'exercice	96.615	2.643	99.258
Au 31 décembre 2008	356.771	174.190	530.961
Dépenses de l'exercice	96.615	3.816	100.431
Au 31 décembre 2009	453.386	178.006	631.392
VALEUR COMPTABLE NETTE			
Au 31 décembre 2009	96.615	2.277	98.892
Au 31 décembre 2008	193.230	6.093	199.323

Le coût d'acquisition du logiciel de réassurance (SICS/nt) dont le parachèvement de la mise en œuvre date de 2006 est en train d'être amorti en 5 ans. Tous les autres logiciels sont amortis sur une période de 5 ans.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

12	IMMOBILISATIONS EN PLACEMENT	31.12.2009 US\$	31.12.2008 US\$	1.1.2008 US\$
	Juste valeur des immobilisations en placement	11.893.658 =====	9.283.147 =====	8.786.210 =====

	Zep-Re Place US\$	Prosperity House US\$	Parking de Upper Hill US\$	Propriété foncière de Zambie US\$	Mombasa Road US\$	Total US\$
A la juste valeur :						
Au 1er janvier 2008						
- selon les chiffres précédents	5.141.261	3.564.263	-	-	-	8.705.524
Effet du changement des procédures comptables sur les baux d'exploitation	-	-	-	-	80.686	80.686
Au 1er janvier 2008						
- chiffres redressés	5.141.261	3.564.263	-	-	80.686	8.786.210
Bénéfice de réévaluation	160.030	336.907	-	-	-	496.937
Au 31 décembre 2008	5.301.291	3.901.170	-	-	80.686	9.283.147
Au 1er janvier 2009	5.301.291	3.901.170	-	-	80.686	9.283.147
Suppléments	-	-	-	1.256.591	-	1.256.592
Transferts du Compte d'Immobilisations (Note 10)	167.617	-	572.906	-	-	740.523
Transferts au Compte d'Immobilisations (Note 10)	(143.368)	-	-	-	-	(143.368)
Bénéfice/(Perte) de réévaluation	(80.514)	251.763	146.936	(8.091)	446.670	756.765
Au 31 décembre 2009	5.245.026 =====	4.152.933 =====	719.842 =====	1.248.500 =====	527.356 =====	11.893.658 =====

Les immobilisations en placement de la Compagnie ont été réévaluées par le Cabinet d'Expertise Immobilière GIMCO Limited à la date du 31 décembre 2009 sur la base du marché libre. Le bénéfice estimé à la juste valeur consécutif à l'opération de réévaluation des immobilisations en placement a été comptabilisé dans l'autre rubrique de résultat global consolidé.

Toutes les immobilisations en placement de la Compagnie sont considérées comme tenures à bail.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

13 ACTIFS FINANCIERS DESTINES A LA VENTE	31.12.2009 US\$	31.12.2008 US\$	01.01.2008 US\$
Titres de participation cotés à la bourse des valeurs			
– Estimés à la valeur réelle (Note (ii) ci-dessous)	1.631.186	1.519.650	373.456
Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs			
– au coût déterminé (Note (i) ci-dessous)	718.750	718.750	718.750
	<u>2.349.936</u>	<u>2.238.400</u>	<u>1.092.206</u>
	=====	=====	=====

(i) Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs: Au Coût déterminé

Coût ou estimation	Tanzania Reinsurance Corporation US\$	Elaboration du logiciel informatique de l'OAA US\$	African Trade Insurance Agency US\$	Total US\$
Au 1er janvier 2008				
–selon les chiffres précédents	649.913	30.000	100.000	779,913
Redressement du montant des actifs financiers destinés à la vente (non cotés à la bourse des valeurs) au coût historique	68.837	-	-	68,837
Au 1er janvier 2008 - Chiffres redressés	<u>718.750</u>	<u>30.000</u>	<u>100.000</u>	<u>848,750</u>
	=====	=====	=====	=====
Dépréciation des titres de participation				
Au 1er janvier 2008, 1er janvier 2009 et				
Au 31 décembre 2009	-	(30.000)	(100.000)	(130,000)
Au 31 décembre 2009	<u>718.750</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>718,750</u>
Au 31 décembre 2008	<u>718.750</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>718,750</u>
	=====	=====	=====	=====

(ii) Titres de participation cotés à la bourse : Estimés à la valeur réelle

	2009 US\$	2008 US\$
Au 1er janvier	1.519.650	373.456
Suppléments	164.560	1.954.161
Pertes estimées à la valeur réelle	(53.024)	(807.967)
Au 31 décembre	<u>1.631.186</u>	<u>1.519.650</u>
	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

14 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Créances découlant des contrats de réassurance	9.108.924	7.592.137	9.266.797
Provision pour créances douteuses	(3.352.607)	(1.530.214)	(1.743.583)
Valeur comptable nette	5.756.317	6.061.923	7.523.214
	=====	=====	=====

Les montants dus par les Compagnies de réassurance sont déclarés nets des créances qui, de l'avis des administrateurs, constituent des créances qui ne sont pas recouvrées ou dont le recouvrement est incertain à la fin de l'exercice.

(i) Créances échues de longue date mais non douteuses	2009	2008
	US\$	US\$
61-90 jours	1.738.210	853.117
91-120 jours	447.530	(272.246)
121-270 jours	1.545.839	1.707.797
271 – 360 jours	2.024.738	3.773.255
Au 31 décembre	5.756.317	6.061.923
	=====	=====
Durée moyenne de la créance (en jours) – sur la base des primes brutes	38	48
	=====	=====

(ii) Mouvements de la provision pour créances douteuses	2009	2008
	US\$	US\$
Au 1er janvier	1.530.214	1.743.583
Dépenses de l'exercice	896.000	116.213
Créances amorties au courant de l'exercice et considérées comme irrécouvrables	-	87.777)
Recouvrement de créances effectué au courant de l'exercice		(241.805)
Reclassement effectué sur la base de la disposition relative à la reprise des créances et des dettes	926.393	-
Au 31 décembre	3.352.607	1.530.214
	=====	=====

15 PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Part des rétrocessionnaires dans :			
Les primes non encaissées (Note 25)	4.592.918	3.637.663	3.349.821
Les sinistres déclarés en attente de règlement (Note 24)	2.080.011	3.286.000	2.674.592
Les sinistres survenus mais non déclarés (Note 24)	1.322.003	825.000	752.408
	7.994.932	7.748.663	6.776.821
	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

16	AUTRES CREANCES	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
		US\$	US\$	US\$
	Créances du personnel	173.033	194.159	270.193
	Paiements anticipés	91.783	64.454	67.254
	Dépôts	29.321	24.249	28.998
	Loyers à recevoir	18.194	9.603	-
	Divers	66.826	84.033	90.869
		<u>379.157</u>	<u>376.498</u>	<u>457.314</u>
		=====	=====	=====
17	BONS DE TRESOR ARRIVES A ECHEANCE	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
		US\$	US\$	US\$
	Bons de trésor à court et long terme arrivés à échéance:			
	Durée d'échéance des effets publics émis par le gouvernement			
	- Moins de 6 mois	1.937.594	2.934.218	7.511.135
	- Entre 6 mois et 1 an	5.528.538	4.351.454	2.286.378
	- Entre 1 an et 5 ans	838.655	1.194.184	1.197.662
	- Après 5 ans	1.457.565	-	-
		<u>9.762.352</u>	<u>8.479.856</u>	<u>10.995.175</u>
		=====	=====	=====
	Analyse des effets publics émis par le gouvernement par monnaie de souscription			
	Effets publics souscrits en Shillings Kenyans	4.313.379	3.844.562	8.598.782
	Effets publics souscrits en Livres Soudanaises	5.448.973	4.635.294	2.387.444
	Effets publics souscrits en Dollars Zimbabweens	-	-	8.949
		<u>9.672.352</u>	<u>8.479.856</u>	<u>10.995.175</u>
		=====	=====	=====
18	DEPOTS DANS LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
		US\$	US\$	US\$
	Analyse des dépôts dans les établissements financiers par monnaie de placement			
	Dépôts libellés en Dollars américains	20.801.701	16.128.293	13.192.834
	Dépôts libellés en Livres Sterling	7.680.535	10.491.907	4.451.891
	Dépôts libellés en Shillings kenyans	10.944.265	6.716.315	2.215.128
	Dépôts libellés en Livres Soudanaises	727.080	501.850	774.997
	Dépôts libellés en Kwachas Zambiens	71.603	265.237	-
		<u>40.225.184</u>	<u>34.103.602</u>	<u>20.634.850</u>
		=====	=====	=====

Les dépôts placés dans les établissements financiers bénéficient d'une échéance moyenne de 3 à 9 mois (contre 3 à 6 mois en 2008).

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

19 SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Analyse des soldes de trésorerie par monnaie de transaction			
Dollar Américain	307.085	79.419	291.410
Livre Sterling	21.975	1.239	464.832
Shilling kenyan	137.290	34.785	117.042
Livre Soudanaise	10.749	25.375	307.894
Kwacha Zambien	52.842	1.074	11.992
Franc CFA (Cameroun)	27.047	30.858	-
	<u>556.988</u>	<u>172.750</u>	<u>1.193.170</u>
	=====	=====	=====

20 TAUX D'INTERET MOYENS PONDERES EFFECTIFS

Le tableau suivant reprend les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs réalisés au courant de l'année sur les placements de fonds porteurs d'intérêts :

	2009	2008
	%	%
Effets Publics		
Bons de trésor en Shillings Kenyans	7,65	9,90
Bons de trésor en Livres Soudanaises	12,03	15,00
Dépôts dans les établissements financiers		
Dépôts libellés en Dollars américains	1,89	3,50
Dépôts libellés en Livres Sterling	3,18	5,17
Dépôts libellés en Shillings kenyans	7,97	8,85
Dépôts libellés en Livres Soudanaises	5,17	9,00
Dépôts libellés en Kwachas Zambiens	11,63	11,63
	=====	=====

21 CAPITAL SOCIAL EMIS

(i) Capital social émis	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Capital-actions	30.011.275	29.998.013	12.808.863
Prime d'émission	337.619	322.899	-
	<u>30.348.894</u>	<u>30.320.912</u>	<u>12.808.863</u>
	=====	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

21 CAPITAL SOCIAL EMIS (Suite)

(ii) Parts sociales libérées	Nombre de parts sociales	Capital actions US\$	Prime d'émission US\$
Au 1er janvier 2008	12.808.863	12.808.863	-
Dividendes capitalisés	750.000	750.000	-
Réserves capitalisées	9.852.399	9.852.399	-
Emission d'actions	6.586.751	6.586.751	322.899
Au 31 décembre 2008	29.998.013	29.998.013	322.899
Dividendes capitalisés	13.262	13.262	14.720
Au 31 décembre 2009	30.011.275	30.011.275	337.619

22 RESERVES

	31.12.2009 US\$	31.12.2008 US\$	01.01.2008 US\$
Réserve de réévaluation des immobilisations	211.294	9.042	11.830
Réserve de réévaluation des actifs financiers destinés à la vente	(824.432)	(771.408)	36.559
	(613.138)	(762.366)	48.389

(i) Réserve de réévaluation des immobilisations

	Propriétés foncières et immobilières US\$
Au 1er janvier 2008	11.830
Excédent de réévaluation	9.042
Montant supprimé sur les cessions d'immobilisations	(11.830)
Au 31 décembre 2008	9.042
Au 1er janvier 2009	9.042
Excédent de réévaluation (Note 10)	128.719
Montant repris sur la réévaluation (Note 10)	73.533
Au 31 décembre 2009	211.294

La réserve de réévaluation des immobilisations est un produit de la réévaluation des Propriétés foncières et immobilières classées dans la rubrique des Immobilisations destinées aux activités propres de la Compagnie. Lors d'une vente des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie, la portion de la réserve de réévaluation des propriétés relevant dudit élément d'actif dont la vente a été effective est directement transférée dans le compte des bénéfices non redistribués.

Cette réserve, d'une manière générale, ne fait pas partie des bénéfices redistribués aux actionnaires de la Compagnie.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

22 RESERVES (Suite)

(ii) Réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente

	Titres non cotés à la bourse	Titres cotés à la bourse	Total
	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier 2008 – selon les chiffres précédents	(68.837)	36.559	(32.278)
Ajustement des chiffres du précédent exercice	68.837	-	68.837
Au 1er janvier 2008 – Chiffres redressés	-	36.559	36.559
Perte de réévaluation	-	(807.967)	(807.967)
Au 31 décembre 2008	-	(771.408)	(771.408)
Au 1er janvier 2009	-	(771.408)	(771.408)
Perte de réévaluation	-	(53.024)	(53.024)
Au 31 décembre 2009	-	(824.432)	(824.432)

(ii) Réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente

La réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente correspond aux montants des cumulés des pertes et profits réalisés dans la réévaluation des éléments d'actifs destinés à la vente qui ont été comptabilisés dans l'autre compte de résultat global net des montants reclassés dans le compte de pertes et profits de l'exercice lorsque ces éléments d'actifs ont fait l'objet d'une cession ou lorsqu'ils sont sujet à amortissement.

La présente réserve n'est pas destinée à la redistribution aux actionnaires.

23 BENEFICES NON REDISTRIBUES

	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Montant des bénéfices non redistribués	7.137.774	1.922.496	10.613.811
		2009	2008
		US\$	US\$
Au 1er janvier - selon les chiffres précédents		1.922.496	10.602.399
Ajustement des chiffres du précédent exercice		-	11.412
Au 1er janvier – chiffres redressés		1.922.496	10.613.811
Capitalisation des titres de participation		-	(9.852.399)
Paiement du dividende des actionnaires		(480.000)	(750.000)
Bénéfice de l'exercice		5.695.278	1.911.084
Au 31 décembre		7.137.774	1.922.496

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

23 BENEFCES NON REDISTRIBUES (Suite)

Les actionnaires de la Compagnie détenteurs de titres de participation ordinaires ont perçu, en juillet 2009, 0,016 US\$ (dollar américain) par action nominale. Le montant du dividende non redistribué en 2008 a été de 750.000 US\$.

Les bénéfices non redistribués aux actionnaires se composent des profits estimés à la valeur réelle non réalisés sur la réévaluation des immobilisations en placement et non destinés à la redistribution aux actionnaires. Le 31 décembre 2009, les profits non réalisés sur la réévaluation des immobilisations en placement estimés se chiffraient à 1.253.702 US\$ (contre 496.937 US\$ en 2008).

L'ajustement des chiffres relevant du précédent exercice correspond au changement des procédures comptables intervenu dans le cadre de l'imputation de la propriété à bail qui était comptabilisée auparavant dans les livres comptables des baux d'exploitation payés d'avance et qui, à l'heure actuelle, figure dans le compte des immobilisations en placement.

24 PASSIF DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE

	31.12.2009 US\$	31.12.2008 US\$	01.01.2008 US\$
Contrats de réassurance			
- Sinistres déclarés et dépenses engagées dans la gestion des sinistres	14.489.994	14.610.000	13.137.990
- Sinistres survenus mais non déclarés	5.538.133	3.996.000	2.818.599
Total net du passif découlant des contrats de réassurance	20.028.127	18.606.000	15.956.589

Les dépenses engagées dans la gestion des sinistres bruts déclarés et de la portion des sinistres à la charge des rétrocessionnaires, les engagements et la responsabilité civile pour les sinistres survenus mais non déclarés figurent dans le tableau ci-dessous.

	2009			2008		
	Sinistres bruts US\$	Rétrocessions US\$	Sinistres nets US\$	Sinistres bruts US\$	Rétrocessions US\$	Sinistres nets US\$
Sinistres non réglés	14.489.994	(2.080.011)	12.409.983	14.610.000	(3.286.000)	11.324.000
Sinistres survenus mais non déclarés	5.538.133	(1.322.003)	4.216.130	3.996.000	(825.000)	3.171.000
Total des sinistres non réglés	20.028.127	(3.402.014)	16.626.113	18.606.000	(4.111.000)	14.495.000

Les sinistres survenus englobent les sinistres payés au courant de l'exercice et les variations de la provision pour les sinistres non réglés. Les sinistres payés représentent tous les paiements de sinistres effectués au courant de l'exercice, aussi bien pour les sinistres survenus au courant de l'exercice que pour ceux survenus au courant des précédents exercices. Les sinistres non réglés (en attente de règlement) représentent l'estimation des coûts définitifs nets du règlement de tous les sinistres découlant d'événements survenant avant la date de clôture du bilan mais non réglés à cette date.

Les provisions pour sinistres non réglés sont calculées sur la base des meilleures informations disponibles lors de la clôture des écritures comptables de l'exercice, et englobent la provision pour sinistres survenus mais non déclarés. La détermination du passif découlant des contrats de réassurance de la Compagnie permet de se faire une idée des capacités de la Compagnie en matière d'estimation de la valeur définitive des sinistres.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

25 RESERVES SUR PRIMES NON ENCAISSEES

La réserve sur primes non encaissées représente le passif découlant des contrats de réassurance pour lesquels les obligations de la Compagnie continuent à courir à la fin de l'exercice. Les mouvements relatifs à cette réserve figurent dans le tableau ci-dessus :

	2009			2008		
	Réserve brute	Rétrocessions	Réserve nette	Réserve brute	Rétrocessions	Réserve nette
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier	16.462.653	(3.637.663)	12.824.990	14.176.370	(3.349.821)	10.826.549
Augmentation au courant de l'exercice (montant net)	4.425.362	(955.255)	3.470.107	2.286.283	(287.842)	1.998.441
Au 31 décembre	20.888.015	(4.592.918)	16.295.097	16.462.653	(3.637.663)	12.824.990

26 RECETTES COMPTABILISEES D'AVANCE

Les recettes comptabilisées d'avance correspondent à la propriété foncière à bail comptabilisée à la valeur initiale. Cette propriété foncière est une donation du gouvernement de la République du Kenya à la Compagnie. La valeur de ce terrain est amorti en fonction du revenu durant la durée du bail. Les mouvements du Compte des Recettes Comptabilisées d'Avance au courant de l'exercice se présentent comme suit:

	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Valeur de la donation du gouvernement kenyan	80.686	80.686	80.686
Amortissements cumulés	(13.041)	(12.226)	(11.411)
Au 31 décembre	67.645	68.460	69.275

27 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE RETROCESSION

Le montant des créances découlant des régimes de rétrocession représente le passif découlant des contrats de rétrocession à court terme. Ces mouvements du compte figurent dans le tableau ci-après :

	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier	4.815.712	5.556.836	5.425.793
Diminution au courant de l'exercice	(1.480.955)	(1.896.983)	(1.284.326)
Report des créances et des dettes diverses	-	1.155.859	1.415.369
Au 31 décembre	3.334.757	4.815.712	5.556.836

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

28 DEBITEURS DIVERS	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Dépôts pour loyers	208.130	204.833	209.439
Engagements divers	229.388	222.078	399.790
Provision pour congés annuels	117.297	107.943	89.809
Provision pour indemnités	308.369	108.134	79.345
Loyers payés d'avance	-	154	1.480
	<u>863.184</u>	<u>643.142</u>	<u>779.863</u>
	=====	=====	=====

29 DIVIDENDES	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
	US\$	US\$	US\$
Les mouvements des dividendes se présentent comme suit:			
Au 1er janvier	1.833	9.020	22.078
Dividende définitif déclaré	480.000	750.000	500.000
Dividende reversé aux actionnaires	(452.018)	(7.187)	(513.058)
Dividende transféré au capital social	(27.982)	(750.000)	-
	<u>1.833</u>	<u>1.833</u>	<u>9.020</u>
	=====	=====	=====

Les Administrateurs proposent, au titre de l'exercice en cours, le reversement aux Actionnaires d'un dividende d'un montant global de 1.200.000 US\$. Le présent du dividende sera soumis à l'approbation des Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle prévue le 10 mai 2010 et n'a pas, pour cette raison, été incorporé dans le passif des comptes financiers.

30 ENGAGEMENTS

Engagement des capitaux

Les dépenses d'équipements/d'investissements autorisées mais non effectuées à la date de la clôture du bilan et qui ne figurent pas dans les comptes financiers de la Compagnie sont les suivantes :

	2009	2008
	US\$	US\$
Immobilisations	1.687.000	580.750
	=====	=====

31 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTENAIRES ET AGENTS ASSOCIES AUX ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie est la propriété des gouvernements, des entreprises privées et des Organismes d'Etat des Etats membres du COMESA. Certaines d'entre elles sont des Compagnies d'assurances et de réassurances.

Une bonne partie des Compagnies qui rétrocèdent les contrats d'assurances à la ZEP-RE sont également ses actionnaires. Les opérations commerciales effectuées, au courant de l'exercice, avec les partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie et les soldes des montants dus aux intéressés ou à recouvrer auprès d'eux à la clôture de l'exercice se présentent comme suit:

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

31 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTENAIRES ET AGENTS ASSOCIES AUX ACTIVITES DE LA COMPAGNIE (Suite)

(i) Opérations effectuées avec les partenaires	2009 US\$	2008 US\$
Primes brutes encaissées:		
- Actionnaires	8.546.223	6.596.231
	=====	=====
Sinistres réglés		
- Actionnaires	4.415.240	1.434.868
	=====	=====
Dépôts auprès d'établissements financiers		
- PTA Bank	15.703.487	3.782.985
	=====	=====
 (ii) Rémunération des administrateurs		
Jetons de présence des administrateurs	59.300	48.650
Autres rétributions (Indemnités quotidiennes de subsistance)	41.400	47.000
	-----	-----
	110.700	95.650
	=====	=====
 (iii) Rémunération des Responsables de la Compagnie		
Salaires et autres avantages à court terme rattachés à la fonction	491.371	382.838
Indemnités	103.809	85.875
	-----	-----
	595.180	468.713
	=====	=====
 (iv) Soldes dus par les Partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie		
Primes exigibles des partenaires et agents associés	1.341.200	805.821
Crédits automobile et autres facilités consenties au personnel	173.033	194.159
	=====	=====

32 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Pour les besoins du Compte du flux de trésorerie, les liquidités disponibles et les équivalents se présentent comme suit :

	2009 US\$	2008 US\$
Soldes des Comptes de Trésorerie	556.988	172.750
Dépôts dans les établissements financiers	40.225.184	34.103.602
Effets publics – échéance est prévue dans les 6 mois (Note 17)	1.937.594	2.934.218
	-----	-----
	42.719.766	37.210.570
	=====	=====

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

33 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION

La Compagnie fait des estimations et émet des hypothèses qui conditionnent les montants enregistrés des éléments de l'actif et du passif dans le prochain exercice. Les estimations et les opinions sont évaluées en permanence et se fondent sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les anticipations des événements à venir qui s'avèrent rationnels au regard des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Incertitude des principales sources d'estimation

Dans les lignes suivantes figurent les principales hypothèses concernant le futur, et l'incertitude des différentes sources d'estimation à la date de clôture du bilan, qui comportent un risque important susceptible d'entraîner un ajustement des montants de report des comptes de l'actif et du passif au courant du prochain exercice.

L'engagement définitif découlant des sinistres à payer dans le cadre des contrats de réassurance

La principale hypothèse qui sous-tend les techniques appliquées dans le cadre de l'estimation du présent engagement repose sur l'expérience acquise par la Compagnie. En effet, la Compagnie peut, à partir de son expérience des sinistres précédents, projeter la tendance des sinistres futurs et déterminer les coûts définitifs des sinistres. Ces méthodes permettent par conséquent d'extrapoler l'extension des dommages payés et survenus, les coûts moyens par sinistres et par nombres de sinistres sur la base de la tendance observée les années précédentes et des ratios de pertes survenues, les coûts moyens par sinistre et les nombres de sinistres à partir de la tendance observée des années précédentes et des ratios des dommages escomptés. La tendance historique des sinistres est analysée sur les années. Le jugement de qualité qui vient s'y ajouter est utilisé pour évaluer le seuil à partir duquel les tendances passées ne peuvent pas s'appliquer dans l'avenir (par exemple pour ressortir les événements qui ne se produisent que de manière exceptionnelle, les changements des facteurs externes ou des règles de jeu du marché telles que les attitudes du grand public vis à vis des sinistres, les conjonctures économiques, les niveaux de gonflement des sinistres, les décisions de justice et la réglementation, ainsi que les facteurs internes tels que la structure des portefeuilles, les conditions de souscription des polices et les procédures de gestion des sinistres) pour parvenir à l'estimation des coûts définitifs des sinistres qui présente un chiffre effectif avoisinant la gamme des chiffres définitifs en prenant en compte toutes les incertitudes évoquées. La marge d'infléchissement négatif peut également être incorporée dans la valorisation de la responsabilité civile

Pertes de dépréciation

A la clôture de chaque exercice, la Compagnie retouche les montants de report de ses actifs corporels et incorporels en vue de déterminer les indices concrets de dépréciation des éléments d'actif. En cas de mise en évidence des indices de dépréciation, l'on procède à la détermination du montant de reprise de l'élément d'actif en vue de fixer l'ampleur de la perte de dépréciation. S'il s'avère que la détermination du montant de reprise d'un élément d'actif particulier n'est pas possible, la Compagnie évalue le montant de reprise de l'élément générateur de revenu auquel appartient l'immobilisation concernée.

Durée d'utilisation effective des Immobilisations

La Compagnie reconsidère la durée d'utilisation effective des immobilisations à la clôture de chaque exercice considéré.

Actifs financiers arrivés à échéance

En matière de classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie s'en tient strictement aux prescriptions des dispositions du Chapitre 39 des Normes Comptables Internationales prenant en compte des paiements fixes ou chiffrables et une échéance fixe arrêté pour les délais de conservation de l'élément d'actif. Cette classification requiert beaucoup de perspicacité. En déterminant la classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie évalue son intention et apprécie ses capacités de conserver ces placements jusqu'à

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

33 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION (Suite)

leur échéance. Si la Compagnie n'est pas en mesure de conserver ces placements jusqu'à échéance, pour des raisons particulières, - prenons par exemple le cas de la vente d'un montant insignifiant à l'approche de l'échéance- la Compagnie devra nécessairement reclasser l'ensemble de cet élément d'actif dans la rubrique des actifs financiers destinés à la vente. Les placements devraient par conséquent être estimés à leur coût réel non amortie des coûts.

Actifs financiers destinés à la vente

La valeur réelle des instruments financiers non cotés à la bourse des valeurs mobilières est estimée sur la base des coûts acheteurs. La Direction Générale de la Compagnie estime que la juste valeur des placements cotés à la bourse des valeurs mobilières avoisine leur coût réel.

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES

Les activités de la Compagnie exposent cette dernière à toute une multitude de risques financiers au nombre desquels le risque de réassurance, le risque financier proprement dit, le risque de solvabilité, et les effets résultant des changements de valeur des éléments d'actif, de la dette et des prix du marché des actions, du taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt bancaires. Le programme global de la Compagnie en matière de gestion des risques privilégie avant tout la détermination et la gestion des risques et s'active à réduire au strict minimum les effets négatifs éventuels sur les résultats financiers, les principes généraux et les plafonds des capacités de souscription, la planification des rétrocessions, les critères de solvabilité qui régissent l'acceptation des clients, et les critères arrêtés en matière d'agrément des intermédiaires (courtiers) et des rétrocessionnaires. Les mécanismes de placements des fonds et d'investissement permettent de gérer les liquidités et de rechercher à réaliser le maximum de profit dans un niveau acceptable de taux d'intérêt et de risque de solvabilité.

(i) Risque de réassurance

La ZEP-RE souscrit des contrats de réassurance dans toutes les branches de risqué, à savoir: le Risque Accidents, le Risque Automobile, le Risque Incendie, les Risques Industriels, les Risques Maritimes, les Risques Aériens et l'Assurance Vie.

La Compagnie dispose d'un manuel détaillé de souscription des risques qui couvre les procédures d'acceptation de risques, le contrôle de l'accumulation des risques et comporte une méthodologie pratique de protection des risques réassurés. Le manuel oriente les décisions usuelles des souscripteurs dans le traitement quotidien des opérations de la Compagnie, tout en faisant prévaloir la prudence et le professionnalisme dans leur action. Le principe de base de que préconise le manuel sur le plan professionnel consiste à se doter d'un portefeuille diversifié de contrats assorti d'une multitude de risques variés, en vue de réduire le risque de dépendance sur un seul domaine ou sur une seule branche d'assurance.

La possibilité de survenance d'un sinistre en rapport avec un risque couvert avec la probabilité de faire face à une situation où les dommages réels excèdent le montant des primes réassurées et des réserves disponibles, constituent le principal risque auquel est exposé tout contrat de réassurance.

Il est pratiquement impossible d'éliminer la possibilité de survenance de ces sinistres. La seule option valable consiste à réduire au strict minimum, dans la mesure du possible, les conséquences financières découlant de chaque événement. La Compagnie a pris toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à cet objectif en mettant en place des programmes de réassurance qui prévoient la protection aussi bien pour les dommages individuels/accidents corporels que pour les événements catastrophiques. La Compagnie a, pour cette raison, conclu des accords de rétrocession avec des compagnies rétrocessionnaires de bonne réputation.

Il y a toutefois lieu de rappeler que les accords de rétrocession n'exonèrent pas la Compagnie du respect de ses obligations vis-à-vis sociétés cédantes, et la Compagnie s'est, pour cette raison, dotée d'une structure professionnelle d'appréciation et d'examen des contrats et des traités de réassurance dont le rôle est d'étudier,

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) Risque de réassurance (Suite)

dans tous les détails, la qualité du risque et l'utilisation prudente des limites, des termes et des conditions d'exécution du traité.

En dernier ressort, dans le cadre des renouvellements annuels de ses contrats, la Compagnie procède à l'analyse systématique de la situation financière de chacun de ses rétrocessionnaires et place, en fin de compte, son programme de couverture auprès d'un groupe très restreint de sociétés du marché mondial des réassurances, stables sur le plan financier et absolument expérimentées.

Au 31 décembre 2009

Catégorie de risque		Maximum de perte assurée			Total
		US\$ 0m - US\$ 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Assurances générales	Brut	55.028.588	170.088.382	658.289.127	883.406.097
	Net	53.102.475	139.008.527	413.509.536	605.620.538
Immobilier	Brut	34.783.855	46.794.980	49.698.239	131.277.074
	Net	33.480.330	35.095.273	27.302.381	95.877.984
Accidents corporels	Brut	11.466.326	8.561.764	-	20.028.090
	Net	10.386.537	4.321.457	-	14.707.994
Automobile	Brut	29.376.145	23.445.591	30.211.940	83.033.676
	Net	28.992.188	20.277.695	11.598.350	60.868.233
Assurance maritime et aérienne	Brut	352.132	-	-	352.132
	Net	352.132	-	-	352.132
Assurance Vie	Brut	131.007.046	248.890.717	738.199.306	1.118.097.069
	Net	126.313.662	198.702.952	452.410.267	777.426.881
Total	Brut	131.007.046	248.890.717	738.199.306	1.118.097.069
	Net	126.313.662	198.702.952	452.410.267	777.426.881

Au 31 décembre 2008

Catégorie de risque		Maximum de perte assurée			Total
		US\$ 0m - US\$ 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Assurances générales	Gross	36.969.175	145.168.130	638.847.467	820.984.772
	Net	35.965.932	120.681.710	396.120.075	552.767.717
Immobilier	Gross	30.512.391	48.784.665	41.383.238	120.680.294
	Net	29.076.266	36.318.554	14.465.657	79.860.477
Accidents corporels	Gross	6.666.313	7.022.982	3.605.016	17.294.311
	Net	5.980.929	3.808.604	319.232	10.404.765
Automobile	Gross	23.881.043	33.980.606	25.857.483	83.719.132
	Net	23.732.368	29.366.324	9.110.744	62.209.436
Assurance maritime et aérienne	Gross	786.156	688.141	-	1.474.297
	Net	786.156	688.141	-	1.474.297
Assurance Vie	Gross	98.815.078	235.644.524	709.693.204	1.044.152.806
	Net	95.541.651	190.863.333	420.015.708	706.420.692
Total	Gross	98.815.078	235.644.524	709.693.204	1.044.152.806
	Net	95.541.651	190.863.333	420.015.708	706.420.692

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) Risque de réassurance (Suite)

La rétention financière de la Compagnie (constituée des engagements nets), prévue pour les catégories de risque ci-dessus est garantie par les traités de rétrocession de la manière suivante:

Catégorie de risque	2009 Limite (US\$)	2008 Limite (US\$)
Incendie / Risques industriels	5.000.000 en excédent de 1.000.000	5.250.000 en excédent de 750.000
Catastrophe	13.100.000 en excédent de 1.000.000	11.350.000 en excédent de 750.000
Accidents corporels & Automobile	1.375.000 en excédent de 125.000	1.400.000 en excédent de 100.000
Risques Maritimes (Excédents de pertes)	2.250.000 en excédent de 250.000	2.250.000 en excédent de 250.000

La concentration par secteur ou par limites de souscription maximale à la clôture de l'exercice est globalement compatible avec celle de l'exercice précédent.

(ii) Risque financier

La Compagnie est exposée au risque financier à travers ses actifs financiers, ses engagements financiers (passif financier), à savoir les contrats de placements et les emprunts, les avoirs en réassurance et les obligations en réassurance. Le principal risque financier procède surtout du fait que le produit des actifs financiers pourrait ne pas être en mesure de financer les engagements découlant des contrats d'assurance et de placement. Au nombre des facteurs les plus importants du risque financier figurent le risque des taux d'intérêt, le risque d'estimation de la valeur sociale nette, le risque monétaire, et la risque de solvabilité.

Les risques découlant des situations ouvertes des taux d'intérêt, de la monnaie et des produits de la valeur sociale nette qui, dans l'ensemble, sont exposés aux mouvements généraux et spécifiques du marché. Les risques auxquels la Compagnie est principalement exposée en raison de ses placements et de ses engagements sont le risque des taux d'intérêt et le risque d'autonomie financière.

La Compagnie gère ces situations au sein d'un cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif élaboré en vue d'obtenir des revenus de placement à long terme en sus de ses engagements dans le cadre des contrats d'assurances et de placements.

Les notes explicatives ci-dessous exposent les modalités de gestion des risques financiers en s'inspirant des catégories utilisées dans le cadre de la gestion des éléments de l'actif et du passif.

(a) Risque de solvabilité

Par risque de solvabilité, il faut entendre le risque qu'encourt la Compagnie, du fait de la défaillance d'un partenaire commercial vis-à-vis de ses engagements contractuels, et susceptible de se solder par une perte financière pour la Compagnie.

Les principaux domaines dans lesquels la Compagnie est exposée au risque de solvabilité sont les suivants:

- Les créances, à la fois intérieures et extérieures, découlant de contrats de réassurance;
- La portion des sinistres des rétrocessionnaires impayés;
- Les dépôts et les soldes de trésorerie en placement auprès des banques et d'autres institutions financières;
- Les placements en bons de trésor du gouvernement.

L'exposition de la Compagnie au risque de solvabilité est gérée sur la base des principes ci-après:

- Le placement de son programme de rétrocession dans l'acquisition des titres de participation cotés à la bourse des valeurs mobilières – le rang d'institution spécialisée en placement de fonds et d'investissement au niveau supérieur;

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Risque financier (Suite)

- L'instauration de partenariats commerciaux uniquement avec des opérateurs fiables sur le plan de la solvabilité financière;
- La détermination des limites d'exposition de la Compagnie au risque de dépendance vis-à-vis d'un

(a) Risque de solvabilité

partenaire unique ou d'un groupe de partenaires dans le cadre de la domiciliation des placements. La Compagnie ne place ses ressources que dans les établissements financiers reconnus comme institutions spécialisées en placement de fonds cotés auprès des agences de notation de réputation internationale.

La Compagnie est exposée au risque de solvabilité lorsqu'une société réassurée par cette dernière se trouve dans l'impossibilité de payer les primes à l'échéance. Pour les créances considérées comme douteuses, les charges afférentes aux pertes de valeur sont comptabilisées à la date de publication du Bilan. Des changements importants intervenant dans le secteur de l'économie, dans la santé d'une catégorie particulière de l'activité économique qui représente une concentration de risques dans le portefeuille de la Compagnie pourraient entraîner des pertes différentes de celles spécifiées à la date de publication du bilan. La Direction générale de la Compagnie est, par conséquent, tenue de gérer, de manière avisée, l'exposition de l'entreprise au risque de solvabilité.

La Compagnie a mis sur pied des procédures efficaces de gestion du risque de solvabilité. Elles consistent à analyser systématiquement les capacités de sa clientèle régulière et potentielle à respecter les obligations de paiement des primes à l'échéance en examinant, le cas échéant, les portions de primes signées. Ces procédures prévoient également l'institutionnalisation des relations commerciales étroites avec les compagnies cédantes et les sociétés de courtage aux fins d'amélioration des conditions de paiement de primes dans les délais réglementaires, la compensation des primes impayées par les sinistres et l'adoption des mesures visant refuser le renouvellement des traités avec les compagnies cédantes qui ont déjà des précédents peu flatteurs en matière de souscription et de solvabilité.

Exposition maximale au risque de solvabilité avant la mise en jeu des garanties détenues

	2009	2008
	US\$	US\$
Autres créances (à l'exclusion des remboursements anticipés) (Note 16)	287.374	312.044
Créances découlant des contrats de réassurance	5.756.317	6.061.923
Bons de trésor arrivés à échéance (Note 17)	9.762.352	8.479.856
Dépôts dans les établissements financiers	40.225.184	34.103.602
Soldes des comptes de trésorerie (Note 19)	556.988	172.750
	<hr/>	<hr/>
	56.588.215	49.130.175
	=====	=====

La Compagnie ne détient aucune garantie en contrepartie des actifs financiers ci-dessus. Toutes les créances qui ne sont ni arrivées à échéance, ni dévalorisées se trouvent dans les limitent de crédit qui leur ont été consenties et aucune des créances n'a été soumise à la renégociation de ses conditions d'approbation.

Aucun des actifs financiers ci-dessus, à l'exception des créances découlant des contrats de réassurance, qui, par ailleurs, n'arrivent à échéance que dans les 60 jours après la clôture de chaque trimestre, n'est ni échu, ni déprécié.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Risque financier (Suite)

(a) Risque de solvabilité (Suite)

Les créances découlant des contrats de réassurance se résument comme suit:

	2009 US\$	2008 US\$
Créances ni échues ni dépréciées:		
-jusqu'à 90 jours	1.738.210	698.632
-de 91 à 120 jours	447.530	-290.500
-de 121 à 270 jours	1.545.839	1.785.076
-de 270 à 360 jours	1.193.917	136.226
Echues mais non dépréciées	830.821	3.732.489
Dévalorisées	3.352.607	1.530.214
	<hr/>	<hr/>
	9.108.924	7.592.137
Déduction faite de la provision pour dépréciation	(3.352.607)	(1.530.214)
	<hr/>	<hr/>
Total	5.756.317	6.061.923
	=====	=====

Toutes les créances échues à plus de 365 jours sont considérées comme douteuses, et sont, à ce titre, comptabilisés à leur valeur de recouvrement présumé.

(b) Risques inhérents au marché d'assurances

Risque des taux d'intérêt

L'exposition aux actifs instables est gérée par l'utilisation d'une courbe de rendement en vue de s'assurer que la Compagnie n'a pas procédé à des placements à faible intérêt dans un environnement aux intérêts élevés.

La Compagnie dispose d'un comité d'investissements/de placements qui définit les grandes orientations permettant de réduire l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

La Direction générale de la Compagnie suit de manière systématique l'instabilité des mouvements des taux d'intérêt sur une base mensuelle, à travers l'évaluation des changements prévus dans différents portefeuilles, des suites d'un mouvement parallèle de plus de 100 points de pourcentage dans toutes les courbes de rendement des éléments de l'actif et du passif financiers. Ces expositions analysées de manière séparée indiquent l'exposition générale de la Compagnie aux instabilités des taux d'intérêt pris en compte dans le cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie et de son impact dans les pertes et les profits réalisés dans ses activités.

La note 20 révèle le taux d'intérêt moyen pondéré sur les placements portant sur le principal.

Risque monétaire

La Compagnie dispose d'antennes dans un certain nombre de pays et entretient des relations commerciales avec plusieurs marchés d'assurances. Pour cette raison, les primes qu'elle souscrit et reçoit sont libellées en diverses monnaies nationales. Les engagements de la Compagnie et ses créances vis à vis des sociétés cédantes sont effectivement libellées en ces monnaies nationales d'origine. La Compagnie se trouve, par conséquent, exposée au risque de taux de change dans les pays où prévaut, selon les monnaies, un manque de concordance entre les éléments de l'actif et du passif.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(b) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)

Risque des taux d'intérêt (Suite)

La Compagnie atténue son risqué monétaire en s'assurant que l'exposition nette au risqué est contenue dans des niveaux acceptable grâce à une surveillance régulière du niveau de décalage des principales monnaies.

Si, à la date du 31 décembre 2009, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport au Shilling Kenyan (Kshs), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 683.737 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 441.672 US\$ en 2008), essentiellement en raison du fait que le gros des créances commerciales, des dettes commerciales et des soldes bancaires de la Compagnie est libellé en shillings kenyans. Ceci constitue une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en shillings Kenyans est de 16,69% des actifs nets de la Compagnie, contre 12,63% en 2008.

Si, à la date du 31 décembre 2009, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport à la Livre Sterling (ST_), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 842.417 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 1.173.955 US\$ en 2008), essentiellement en raison du fait que les créances et les dettes commerciales de la Compagnie sont libellées en Livres Sterling (ST_). Ceci constitue également une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Livres Sterling (ST_) est de 20,56% des actifs nets de la Compagnie, contre 33,56% en 2008.

Si, à la date du 31 décembre 2009, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport à la Livre Soudanaise (S_), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 513.115 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 418.944 US\$ en 2008), essentiellement en raison du fait que les créances commerciales de la Compagnie sont libellées en Livres Soudanaises (S_). Ceci constitue également une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Livres Soudanaises (S_) est de 12,52% des actifs nets de la Compagnie, contre 11,98% en 2008.

A la date du 31 décembre 2009, les positions des montants des principales monnaies de transaction commerciale de la Compagnies, libellées pour l'ensemble en dollars américains (US\$), étaient les suivantes :

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(b) *Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)*

Risque monétaire (Suite)

Au 31 décembre 2009	US\$	ST_	KES	S_	UGS	TZS	FRW	BET	KZM	Autres	Total
Actif											
Portefeuille- actifs destinés à la vente	718.750	-	1.631.186	-	-	-	-	-	-	-	2.349.936
Créances découlant des contrats de réassurance	462.885	(104.973)	1.149.993	1.003.296	734.371	(150.699)	278.465	651.103	(404.888)	2.136.764	5.756.317
Portion des engagements techniques des récessionnaires	1.719.998	4.490	2.958.737	518.440	441.951	440.883	131.237	360.810	145.432	1.272.954	7.994.932
Dépôts chez les compagnies cédantes	110.667	-	674.866	-	-	23.902	63.196	39.555	251	831.063	1.743.500
Effets publics arrivés à terme	-	-	4.313.379	5.448.973	-	-	-	-	-	-	9.762.352
Dépôts dans les établissements financiers	20.801.701	7.680.535	10.944.265	727.080	-	-	-	-	71.603	-	40.225.184
Soldes de trésorerie	307.085	21.975	137.290	10.749	-	-	-	-	52.842	27.047	556.988
Total	24.121.086	7.602.027	21.809.716	7.708.538	1.176.322	314.086	472.898	1.051.468	(134.760)	4.267.828	68.389.209
Passif											
Créances découlant des contrats de réassurance	4.134.112	8.718	8.038.947	898.023	770.116	1.222.366	461.569	1.539.886	389.274	2.565.116	20.028.127
Créances découlant des contrats de rétrocession	2.185.856	-	95.272	290.031	79.791	98.135	54.851	1.296	98.522	431.003	3.334.757
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	316.392	-	-	-	-	-	-	-	-	-	316.392
Provisions pour primes non encaissées	3.679.883	11.560	7.521.863	1.902.450	1.537.405	1.380.500	434.614	1.224.958	509.227	2.685.555	20.888.015
Total	10.316.243	20.278	15.656.082	3.090.504	2.387.312	2.701.001	951.034	2.766.140	997.023	5.681.674	44.567.291

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)

Risque monétaire (Suite)

Au 31 décembre 2008

Actif	US\$	ST	KES	S	UGS	TZS	FRW	BET	KZM	Autres	Total
Portefeuille- actifs destinés à la vente	718.750	-	1.519.650	-	-	-	-	-	-	-	2.238.400
Créances découlant des contrats de réassurance	(6.682)	86.420	1.855.767	192.645	666.277	145.281	555.637	615.583	36.962	1.914.033	6.061.923
Portion des engagements techniques des récessionnaires	1.323.571	3.130	2.745.106	316.870	357.164	1.144.858	153.524	214.372	186.117	1.303.951	7.748.663
Dépôts chez les compagnies cédantes	34.148	-	440.307	-	-	(12.540)	99.241	105.208	18.220	1.082.494	1.767.078
Effets publics arrivés à terme	-	-	3.844.562	4.635.294	-	-	-	-	-	-	8.479.856
Dépôts auprès des établissements financiers	16.128.293	10.491.907	6.716.315	501.850	-	-	-	-	265.237	-	34.103.602
Soldes de trésorerie	79.419	1.239	34.785	25.375	-	-	-	-	1.074	30.858	172.750
Total	18.277.499	10.582.696	17.156.492	5.672.034	1.023.441	1.277.599	808.402	935.163	507.610	4.331.336	60.572.272
Passif											
Créances découlant des contrats de réassurance	3.497.951	4.194	6.349.142	810.833	586.447	2.285.646	449.485	1.397.220	614.178	2.610.904	18.606.000
Créances découlant des contrats de récession	3.343.515	-	219.391	-	66.178	73.545	28.396	1.707	59.711	1.023.269	4.815.712
Dépôts dus aux récessionnaires	291.712	-	-	-	-	-	-	-	-	-	291.712
Provisions pour primes non encaissées	2.348.379	12.904	6.612.912	1.090.701	1.343.445	766.278	484.168	785.400	682.004	2.336.462	16.462.653
Total	9.481.557	17.098	13.181.445	1.901.534	1.996.070	3.125.469	962.049	2.184.327	1.355.893	5.970.635	40.176.077

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

Risque des cours des actions nominales

Par risque du cours des actions nominales, il faut entendre la perte potentielle de la valeur réelle des actions nominales découlant des fluctuations défavorables des cours des actions.

La Compagnie dispose d'un petit portefeuille de titres de participation cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange). A ce titre, elle est exposée au risque de fluctuation des cours des actions. Les principes de gestion de l'exposition à ce risque mis en place par la Compagnie sont les suivants:

- La fixation d'un plafond des titres de participation de ce portefeuille qui peuvent être cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières;
- La diversification du portefeuille des titres de participation; et,
- Le contrôle systématique de la performance de ce portefeuille et le rendement du marché.

Si, à la date du 31 décembre 2009 les cours des actions cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange) avaient connu une augmentation/diminution de l'ordre de 8%, dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes et que l'ensemble des instruments constitutifs des capitaux propres de la Compagnie ont fluctué en fonction de la corrélation historique de l'indice, le revenu total consolidé de la Compagnie au titre de l'exercice aurait augmenté/diminué de 4.242 US\$ (dollars américains), contre 64.637 US\$ (dollars américains en 2008) et les capitaux propres de la Compagnie auraient également augmenté/diminué de 4.242 US\$ (dollars américains), contre 64.637 US\$ (dollars américains en 2008).

(c) Risque de liquidité

Les ressources financières de la Compagnie peuvent à tout moment être sollicitées en vue de régler les sinistres réassurés ou payer les primes rétrocedées. La Compagnie s'assure que la gestion des échéances de remboursement des fonds placés est rationnelle et permet de disposer des ressources suffisantes pour régler les sinistres lors de leur survenance.

A la date du 31 décembre 2009, le calendrier des échéances contractuelles des flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif et du passif de la Compagnie figurant dans le programme de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie aux fins de gestion des contrats de réassurance se présente de la manière suivante dans le tableau ci-après :

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

	Montant		Flux de trésorerie contractuels (non actualisés)				
	Total	Echéance	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	> 5 ans
Actifs financiers	31.12.2009	Non fixée					
Portefeuille- actifs destinés à la vente	2.349.936	2.349.936	-	-	-	-	-
Créances découlant des contrats de réassurance	5.756.317	-	5.756.317	-	-	-	-
Dépôts chez les compagnies cédantes	1.743.500	-	1.743.500	-	-	-	-
Portion des engagements techniques des rétrocessionnaires	7.994.932	-	7.994.932	-	-	-	-
Effets publics arrivés à terme	9.762.352	-	7.466.132	547.915	131.733	159.007	1.457.565
Dépôts auprès des établissements financiers	40.225.184	-	39.957.509	-	-	-	267.675
Soldes de trésorerie	556.988	-	556.988	-	-	-	-
Total	68.389.209	2.349.936	63.475.378	547.915	131.733	159.007	1.725.240
Créances de réassurance							
Créances découlant des contrats de réassurance	20.028.127	-	20.028.127	-	-	-	-
Créances découlant des régimes de récession	3.334.757	-	3.334.757	-	-	-	-
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	316.392	-	316.392	-	-	-	-
Total	23.679.276	-	23.679.276	-	-	-	-

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

A la date du 31 décembre 2008, le calendrier des échéances contractuelles des flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif et du passif de la Compagnie figurant dans le programme de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie aux fins de gestion des contrats de réassurance à court terme se présente de la manière suivante dans le tableau ci-après:

	Montant		Flux de trésorerie contractuels (non actualisés)				
	Total	Echéance	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	> 5 ans
Actifs financiers	31.12.2008	Non fixée					
Portefeuille- actifs destinés à la vente	2.238.400	2.238.400	-	-	-	-	-
Créances découlant des contrats de réassurance	6.061.923	-	6.061.923	-	-	-	-
Dépôts chez les compagnies cédantes	1.767.078	-	883.540	883.539	-	-	-
Portion des engagements techniques des rétrocessionnaires	7.748.663	-	7.748.663	-	-	-	-
Effets publics du gouvernement arrivés à terme	8.479.856	-	7.285.672	362.292	540.276	131.559	160.056
Dépôts auprès des établissements financiers	34.103.602	-	33.839.364	-	-	-	264.238
Soldes de trésorerie	172.750	-	172.750	-	-	-	-
Total	60.572.272	2.238.400	55.991.912	1.245.831	540.276	131.559	424.294
Créances de réassurance							
Créances découlant des contrats de réassurance	18.606.000	-	18.606.000	-	-	-	-
Créances découlant des régimes de rétrocession	4.815.712	-	4.815.712	-	-	-	-
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	291.712	-	145.856	145.856	-	-	-
Total	23.713.424	-	23.567.568	145.856	-	-	-

Valeur réelle des instruments financiers de l'actif et du passif

(i) Instruments financiers non estimés à la valeur réelle

Il n'a pas été possible de publier les instruments financiers non estimés à leurs justes valeurs en raison du fait que les valeurs comptables des instruments financiers ne correspondent pas à un rapprochement raisonnable de leurs valeurs réelles.

(ii) Hiérarchie de la juste valeur

La Compagnie préconise l'adoption d'une hiérarchie des techniques d'estimation des valeurs. Elle se fonde sur le caractère observable ou non observable des paramètres de ces techniques d'estimation. Les paramètres observables reflètent les éléments d'information des marchés obtenus auprès des sources indépendantes ; les paramètres non observables reflètent les hypothèses des marchés dans lesquels opère la Compagnie. Ces deux types de paramètres ont abouti à l'adoption de la hiérarchie de la juste valeur ci-après:

- Niveau 1 – Les cours cotés dans les marchés financiers actifs pour des actifs et des passifs identiques. Ce niveau comporte des titres de participation et des titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange).

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

34 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(ii) Hiérarchie de la juste valeur (Suite)

- Niveau 2 – Les paramètres autres que les cours cotés à la bourse des valeurs mobilières, y compris ceux décrits dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'élément d'actif ou du passif, soit directement en qualité de cours coté à la bourse des valeurs mobilières, soit indirectement à titre d'élément dérivé de ces cours.
- Niveau 3 – Les paramètres spécifiques pour les actifs ou les passifs non fondés sur des données observables sur le marché (données non observables). Ce niveau comprend les placements en titres de participation et les titres de créance assortis d'importants éléments non observables.

Cette hiérarchie nécessite l'utilisation des données observables des marchés au cas où elles sont disponibles. Dans ses évaluations, la Compagnie prend en compte les cours pertinents et observables des marchés, le cas échéant.

Le tableau suivant ressort une analyse des instruments financiers comptabilisés à la valeur réelle selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2009	Note	Niveau 1 US\$	Niveau 2 US\$	Niveau 3 US\$	Total US\$
Actifs financiers:					
Destinés à la vente					
- Titres de participation cotés à la Bourse	13	1.631.186	-	-	1.631.186
		=====	=====	=====	=====

35 GESTION DES FONDS PROPRES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie n'est soumise à aucune pression extérieure en matière de gestion de ses fonds propres. Elle maintiendra toutefois la croissance effective de ses capitaux disponibles en vue de se conformer aux exigences professionnelles établies par les agences spécialisées en notation de la stabilité des institutions financières en vue de parvenir au niveau de cotation qu'elle s'est fixée. Cette option lui permet également de se fixer comme objectif à atteindre, sur le plan interne, un ratio confortable de capitaux appropriés (capitaux disponibles divisés par les capitaux requis révisés en fonction du risque).

Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion de ses fonds propres sont les suivants:

- Compenser la structure de l'actif et du passif en prenant en compte les risques inhérents à la profession;
- Préserver l'assise financière de la Compagnie aux fins de renforcement de la croissance des nouvelles activités;
- Satisfaire les exigences des réassurés et des institutions spécialisées en notation de la solvabilité des établissements financiers;
- Maintenir l'élasticité des ressources financiers en renforçant la liquidité de la Compagnie et en accédant aux marchés des capitaux;
- Allouer les capitaux sur la base de l'efficacité en vue de soutenir la croissance de la Compagnie;
- Préserver la viabilité de la Compagnie pour qu'elle continue à rétribuer le revenu de placement aux Actionnaires et à reverser les bénéfices aux autres parties prenantes; et
- Présenter aux actionnaires les résultats satisfaisants en proposant, pour les contrats de réassurance, des tarifs de couverture en conformité avec l'envergure du risque.

L'un des aspects importants de l'ensemble des procédures de gestion des fonds propres de la Compagnie consiste à fixer le taux de rentabilité du contrat en fonction du risque ciblé. Ces procédures concordent avec les objectifs arrêtés par la Compagnie en matière de performance et lui permettent de maintenir le cap sur la création des bénéfices pour les actionnaires.

Annexes des Etats Financiers au Titre de l'Exercice Clôturé (Suite)

PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

35 GESTION DES FONDS PROPRES DE LA COMPAGNIE (Suite)

La Compagnie dispose d'un certain nombre de sources de capitaux facilement accessibles et cherche à utiliser au mieux son endettement par rapport à la structure du capital pour s'assurer qu'elle peut systématiquement maximiser les revenus de placement à reverser aux Actionnaires. La Compagnie prend en compte aussi bien ses sources traditionnelles de financement que les sources alternatives de capitaux au nombre desquelles les rétrocessions, le cas échéant, lors de l'évaluation de son exploitation et de l'utilisation de ses fonds propres. Dans le cadre de la gestion de ses ressources financières, la Compagnie considère comme capitaux, tout élément remplissant les conditions de capital.

La constitution des capitaux gérés par la Compagnie se présente comme suit:

	2009 US\$	2008 US\$
Capital-actions	30.011.275	29.998.013
Prime d'émission d'actions	337.619	322.899
Provision pour réévaluation d'immobilisations	211.294	9.042
Valeur réelle de la réserve des actifs financiers destinés à la vente	(824.432)	(771.408)
Bénéfices non redistribués	7.137.774	1.922.496
	<hr/>	<hr/>
Fonds propres	36.873.530	31.481.042
	<hr/>	<hr/>
Capital total	36.873.530	31.481.042
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE I

	2009				2008			
	Incendie & Accidents US\$	Risques Maritimes & Aériens US\$	Assurance Vie US\$	Total US\$	Incendie & Accidents US\$	Risques Maritimes & Aériens US\$	Assurance Vie US\$	Total US\$
Branche d'assurance	43.821.047	6.246.723	5.681.141	55.748.911	33.491.705	4.957.210	7.537.584	45.986.500
Primes brutes souscrites	(3.340.961)	(363.181)	234.036	(3.470.107)	(1.539.553)	95.860	(554.748)	(1.998.441)
Changements du chiffre d'affaire brut	40.480.086	5.883.542	5.915.177	52.278.805	31.952.152	5.053.070	6.982.836	43.988.059
Primes brutes encaissées	(10.624.285)	(828.369)	(29.641)	(11.482.295)	(8.647.348)	(446.609)	-	(9.093.958)
Moins primes de rétrocession	29.855.801	5.055.172	5.885.536	40.796.509	23.304.804	4.606.461	6.982.836	34.894.101
Primes nettes encaissées	19.537.294	2.166.553	3.544.787	25.248.634	12.883.396	1.452.196	5.303.308	19.638.900
Sinistres bruts réglés	2.314.951	(68.056)	(115.782)	2.131.113	932.030	103.111	1.965.411	1.965.411
Changements du règlement des sinistres	(3.832.886)	(92.629)	(16.778)	(3.942.293)	(3.053.596)	(71.058)	-	(3.124.654)
Moins montants remboursables par les rétrocessionnaires	18.019.359	2.005.868	3.412.227	23.437.454	10.761.830	2.311.408	5.406.419	18.479.657
Sinistres nets survenus	(4.116.711)	(289.173)	-	(4.405.884)	(2.834.908)	(121.357)	-	(2.956.265)
Commissions de courtage à recevoir	11.803.750	1.946.670	1.481.960	15.232.380	8.802.211	1.510.196	1.392.374	11.704.780
Commissions de courtage à payer	246.948	36.749	2.714	286.411	151.844	28.672	2.507	183.024
Impôts et taxes	2.450.993	349.391	317.757	3.118.141	2.399.759	355.196	540.086	3.295.041
Frais de gestion	10.384.980	2.043.637	1.802.431	14.231.048	8.518.906	1.772.707	1.934.967	12.226.580
Total des dépenses & commissions	1.451.462	1.005.667	670.878	3.128.008	4.024.068	522.346	(358.550)	4.187.865
Bénéfice / (Perte) de souscription	%	%	%	%	%	%	%	%
Ratios clés :								
Ratio de perte (sinistres nets survenus / primes nettes encaissées)	60,35	39,68	57,98	57,45	46,2	50,2	77,4	53,0
Ratio des commissions (commissions à payer / primes brutes souscrites)	26,94	31,16	26,09	27,32	26,3	30,5	18,5	25,5
Ratio des dépenses (frais de gestion / primes brutes souscrites)	5,59	5,59	5,59	5,59	7,2	7,2	7,2	7,2

Informations Complémentaires (Suite)

ANNEXE II

ACTIONNARIAT, VENTILATION DES PARTS SOCIALES, CAPITAL SOCIAL ENTIEREMENT LIBERE ET SITUATION DU DROIT DE VOTE

Pays/ institution	Actionnaire	2009		2008	
		Capital Actions US\$	Actions-libérées et Droit de vote	Capital Actions US\$	Actions Libérées et Droit de vote
Burundi	SOCABU	383.531	1,28	383.531	1,28
	Assurances Bicolor	219.566	0,73	219.566	0,73
Kenya	Kenya Reinsurance Corporation	7.656.293	25,51	7.656.293	25,52
	Gouvernement of Kenya	492.417	1,64	492.417	1,64
	Blue Shield Insurance Company Ltd	447.464	1,49	447.464	1,49
	Mayfair Insurance Company Ltd	604.526	2,01	604.526	2,02
	Apollo Insurance Company Ltd	124.984	0,42	124.984	0,42
Maurice	Gouvernement de Maurice	261.161	0,87	261.161	0,87
Mozambique	EMOSE	306.320	1,02	306.320	1,02
Rwanda	République du Rwanda	3.266.442	10,88	3.266.442	10,89
	SONARWA	140.055	0,47	140.055	0,47
	SORAS	506.223	1,69	506.223	1,69
Soudan	Gouvernement du Soudan	1.762.206	5,87	1.748.743	5,83
	United Insurance Company Ltd	266.790	0,89	266.790	0,89
	Sheikan Ins. & Reins. Ltd	347.701	1,16	347.701	1,16
	Juba Insurance Company Ltd	291.845	0,97	291.845	0,97
Tanzanie	NIC(T)	1.921.807	6,40	1.921.807	6,41
	ZIC	127.670	0,43	127.670	0,43
PPF	PPF	1.232.886	4,11	1.232.886	4,11
Ouganda	NIC(U)	127.663	0,43	127.663	0,43
	Lion Assurance of Uganda Ltd	113.845	0,38	113.845	0,38
	SWIC	217.018	0,72	217.018	0,72
Zambie	ZSIC	600.919	2,00	600.919	2,00
	ZSIC – Pension Trust	1.350.702	4,50	1.350.702	4,50
	Gouvernement de Zambie	1.417.187	4,72	1.417.187	4,72
PTA Bank	PTA Bank	2.527.498	8,42	2.527.498	8,43
Zimbabwe	Baobab Re	445.833	1,49	445.833	1,49
Madagascar	NY Havana	240.721	0,80	240.721	0,80
R. D. Congo	SONAS	125.661	0,42	125.661	0,42
Erythrée	NICE	870.370	2,90	870.370	2,90
Djibouti	Gouvernement de Djibouti	1.263.602	4,21	1.263.602	4,21
COMESA	Secrétariat du COMESA	350.570	1,17	350.570	1,17
Total		30.011.275	100,00	29.998.013	100,00

Note explicative:

SOCABU	= Société d'Assurances du Burundi
EMOSE	= Empresa Moçambicana de Seguros
SONARWA	= Société Nouvelle d'Assurances du Rwanda
SORAS	= Société Rwandaise d'Assurances
ZIC	= Zanzibar Insurance Corporation
PPF	= Parastatal Pension Fund
ZSIC (Pension Trust)	= Zambia State Insurance Pension Trust Fund (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale)
PTA Bank	= The Eastern and Southern African Development Bank (Banque de Développement de l'Afrique Orientale et Australe/ Banque de la ZEP)
CMAR (NY Havana)	= Compagnie Malgache d'Assurances et Reassurances (NY Havana)
NICE	= National Insurance Corporation of Eritrea
COMESA	= Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun des Etats de l'Afrique Orientale et Australe)

Informations Complémentaires (Suite)

RAPPORT DE L'AGENCE A.M.BEST RELATIF A LA NOTATION DU RENDEMENT PROFESSIONNEL DE LA ZEP-RE (PTA REINSURANCE COMPANY)

ANNEXE III

Adresse:

ZEP-RE Place, Longonot Road, Upper Hill, B.P. 42769 – 00100, Nairobi (Kenya)
Site Internet: <http://www.zep-re.com/>

Téléphone: 254-20-497-3000
AMB#: 78388

Fax: 254-20-273-8444

Date de Révision du Rapport: 1^{er} décembre 2009

Notations de la solidité financière de la Compagnie

Note: B (Assez bien)

Classement en fonction de la surface financière: Catégorie VI (Entre 25 millions de US\$ et 50 millions de US\$)

Perspective: positive

Action: Confirmée

Date effective: 12 novembre 2009

Notations de la capacité d'émission de crédit

Long terme: bb+

Perspective: Positive

Action: Confirmée

Date: 12 novembre 2009

NOTATION DE LA SOLIDITE FINANCIERE DE LA COMPAGNIE PAR L'AGENCE BEST

En prenant en compte son opinion sur la Solidité Financière de la Compagnie, l'Agence Best juge que cette dernière mérite la note B (Assez bien) en matière de Solidité Financière. S'agissant de sa surface financière, son classement dans la catégorie VI, selon ses critères, est parfaitement honnête.

JUSTIFICATION DE LA NOTE

Justification de la notation: La notation accordée à la ZEP-RE correspond aux efforts accomplis par la Compagnie pour améliorer le réajustement de ses fonds propres, renforcer davantage ses résultats déjà satisfaisants en matière de souscription de contrats et consolider ses procédures et sa structure professionnelle de gestion des risques. En compensation, ces initiatives ont été déterminantes dans le développement de la dimension professionnelle et commerciale de l'entreprise.

Selon l'analyse de l'Agence Best, la ZEP-RE a renforcé sa capitalisation ajustée du risque, en raison du fait que la baisse du niveau des bénéfices non redistribués réalisés au titre de l'exercice 2008 et réinjectés dans les fonds propres de la Compagnie a été compensée par l'émission des titres de participation supplémentaires (6,6 millions de US\$). Cette perspective positive correspond aux attentes de l'Agence A.M. Best qui prône, en effet, l'amélioration permanente du chiffre d'affaire brut de la Compagnie et la capitalisation de l'entreprise fondée sur la minimalisation du risque, en même temps que celle-ci poursuit ses objectifs de croissance.

Les bénéfices de souscription réalisés par la ZEP-RE sont passés de 1 million de dollars américains (US\$) réalisés en 2008 à 4,2 millions de dollars américains (US\$) en 2009. L'Agence A.M. Best espère que les performances de la Compagnie en matière de souscription de primes de réassurance resteront à ce niveau élevé au courant des trois prochains exercices, en dépit du fait qu'il est prévu une légère croissance du ratio combiné qui pourrait passer de 88% en 2008 à 93% en 2009. L'Agence A.M. Best envisage, toutefois, une amélioration à long terme des résultats financiers de la Compagnie avec la croissance du revenu de prime à raison de 13% par an, approximativement, des suites du relèvement du volume des primes souscrites et du renforcement du portefeuille des placements/investissements. L'Agence Best a le sentiment que les progrès considérables effectués par la Compagnie pour perfectionner sa structure de gestion des risques contribueront à améliorer davantage le fonctionnement interne et les activités de l'entreprise dans une perspective à long terme.

La ZEP-RE est une société de réassurances créées par les Etats membres du COMESA, basée au Kenya où elle est parvenue à s'imposer comme une institution respectable. La ZEP-RE bénéficie, de par les accords préférentiels, d'un vaste marché d'assurances intérieur dans les frontières des Etats membres du COMESA, et intervient également dans un marché international qui comprend le reste des pays africains non membres du COMESA et d'autres régions du monde. L'Agence A.M. Best est persuadée que la ZEP-RE maintiendra le renforcement de ses activités dans le marché africain de la réassurance, avec un croissance de 10 à 15% au courant des deux prochaines années et un chiffre d'affaire brut excédentaire de 55 millions de US\$. Les opérations commerciales de la ZEP-RE bénéficient d'un environnement géographique favorable et d'une bonne diversification des produits, notamment dans son portefeuille de risques divers. Selon l'Agence A.M. Best, la ZEP-RE étendra la part de marché qu'elle contrôle et renforcera sa position d'avant-garde dans le secteur de la réassurance en opérant une percée vers les petites et moyennes entreprises d'assurances et en leur proposant des produits appropriés.

Notation de la Solidité Financière: B**Perspective: Positive***N.B. Traduction sur initiative de la Compagnie*

GCR

GLOBAL CREDIT RATING CO.

Local Expertise • Global Presence

ZEP Re (PTA Reinsurance Company)**Analyse du Marché de la Réassurance du Kenya**

Juillet 2009

Classement en matière de sécurité	Notation	Barème de notation	Observatoire de notation	Monnaie
Capacité de règlement de sinistres	AA	Echelon national	Aucun	KShs
Capacité de règlement de sinistres	BB	Echelon international	Aucun	US\$

Date d'expiration

Juillet 2010

Juillet 2010

Informations financières

(Éléments de comparaison en Dollars américains US\$)

	31/12/08	31/12/08
Actif total	53,4	64,5
Fonds propres	23,4	31,3
Trésorerie et équivalents	21,8	34,3
Revenu Brut de Prime	37,9	46,0
Résultat de souscription	1,1	4,4
Revenu Net de Prime après imposition	1,9	7,9
Fonds de roulement	10,0	5,8

Capacité du marché Données indisponibles

Part de marché Données indisponibles

Informations de base

La ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) a été créée en 1990, aux fins de promotion des échanges commerciaux dans les secteurs des assurances et de la réassurance au sein de la région du COMESA. La Compagnie bénéficie d'une exonération de taxes dans les Etats membres du COMESA où elle exerce ses activités. Son siège social est à Nairobi (Kenya). La Compagnie dispose également de Bureaux régionaux au Soudan, en Zambie et au Cameroun. Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres élus pour un mandat de 3 ans et non impliqués dans la gestion quotidienne de la Compagnie.

Pour toute information complémentaire concernant la GCR, prière contacter

Marc Joffe

+2711 784-1771

joffe@globalratings.net

Site Internet: www.globalratings.net

Justification de la notation

La notation attribuée à la ZEP-RE se fonde sur les critères suivants :

- La position stratégique favorable de la ZEP-RE que lui confère le privilège des cessions obligatoires de contrat de réassurance, en vertu des dispositions juridiques, a été appréciée de manière positive, en même temps que la participation diversifiée des actionnaires souverains au capital social de la Compagnie permet de réduire considérablement le risque d'interférence des autorités gouvernementales.
- Le taux d'accumulation des capitaux surpasse la croissance du revenu net de prime ces deux dernières années, entraînant ainsi une croissance effective du ratio de solvabilité internationale à un niveau suffisamment élevé pour la période faisant l'objet de la présente analyse.

Le présent document est strictement confidentiel et les informations qu'il renferme ne concernent que le client. Elles sont couvertes par la réglementation en vigueur en matière de protection du droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'une reproduction entière ou partielle sans l'autorisation de Global Rating Co ("GCR"). Les cotations de solvabilité et les divers points de vue repris dans le document ne reflètent que des points de vue et ne devraient pas être considérés comme de simples opinions et non comme des exposés des faits ou des recommandations aux fins d'acquisition, de vente ou de détention de parts sociales. La GCR dégage sa responsabilité expresse ou implicite pour ce qui est de la précision, de l'exactitude, de la valeur marchande ou de la justesse de cette cotation, de cette opinion ou de ces informations pour toute exploitation à d'autres fins.



GCR

GLOBAL CREDIT RATING CO.

Local Expertise • Global Presence

- D'autres mesures relatives à l'augmentation des capitaux propres de la Compagnie aboutiront certainement, selon ce qui est prévu, à l'augmentation des fonds propres à hauteur de 48 million de US\$ à peu près en 2009, associée à une solvabilité de l'entreprise qui aura franchi le seuil de 100%.
- La ZEP-RE maintient sa politique de gestion prudente en matière de placement de ses ressources qui privilégie la liquidité et la préservation des fonds propres de l'entreprise.
- Il ressort effectivement de l'analyse des faits que la Compagnie continue à dépendre fortement du marché kenyan d'assurances, en raison du fait que les possibilités de proposer des cotations et d'accepter des risques dans d'autres régions sont, quelque peu entravées par l'intervention limitée de la ZEP-RE dans ces marchés.
- Alors que les contrats de rétrocession sur le programme d'excédents de sinistres sont gérés par des partenaires commerciaux jouissant de la notation A en matière de crédibilité internationale, l'exposition de la ZEP-RE à diverses sociétés rétrocessionnaires non spécialisées en placement de fonds implique un niveau de risque professionnel.

Solvabilité et liquidité

L'injection de 6,6 millions de US\$ dans le capital social de la Compagnie a permis d'accroître de 34% les fonds propres de la Compagnie qui, en 2008, étaient de 31 millions de US\$. Le ratio international de solvabilité est par conséquent passé de 79% en 2007 à 85% en 2008. Le programme prudentiel de réassurance de la Compagnie prévoit, par ailleurs, la protection de la base de ressources, à travers laquelle un traité sur les excédents de sinistre limite l'exposition maximale potentielle à tout risque spécifique d'un montant de 1 (un) million de dollars (soit près de 3% des fonds propres de la Compagnie en 2008). Le volume des ressources financières détenues par la ZEP-RE qui a connu une croissance de 57% est passé à 34 million de US\$ en 2008, entraînant l'augmentation du ratio financier de couverture de sinistres à 22 mois, contre 16 mois auparavant. Les espèces et actifs liquides ont constitué 63% de l'ensemble des placements de la Compagnie en 2008 et sont essentiellement libellés en dollars américains (47%) et en Livres Sterling (31%).

N.B. Traduction sur initiative de la Compagnie